

LES ÉTUDES DU CERI

N° 249 - avril 2020

**VOTER AU LOIN
DYNAMIQUES ÉLECTORALES
TRANSNATIONALES
DANS LA NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION
DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

Etienne Smith

Voter au loin
Dynamiques électorales transnationales
dans la neuvième circonscription des Français de l'étranger
Résumé

S'il attire souvent l'attention médiatique pour son caractère atypique, le vote des Français de l'étranger a rarement fait l'objet d'enquêtes de terrain. L'étude des dynamiques électorales dans la neuvième circonscription des Français de l'étranger (Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest) lors des élections présidentielle et législatives de 2017 permet d'interroger les questions de « l'éligibilité » à l'étranger, des brouillages transnationaux du vote et des effets des modalités spécifiques du « faire campagne » dans des archipels électoraux caractérisés à la fois par leur fort localisme et leur insertion particulière dans des enjeux géopolitiques plus larges. Elle montre combien les sens et enjeux du vote extraterritorial sont à entrées multiples selon les acteurs impliqués (candidats, électeurs, médias locaux, autorités du pays hôte). Ce vote à l'étranger fait-il exister une communauté française à l'étranger ou révèle-t-il surtout les différenciations persistantes à l'œuvre entre communautés françaises selon l'origine, le rapport au pays « hôte » et à l'« autochtonie », le statut social et la temporalité de l'ancrage à l'étranger ?

Voting Far Away
Transnational Electoral Dynamics
in the Ninth Constituency of French Citizens Abroad
Abstract

While it often attracts media attention for its atypical aspects, the vote of French nationals abroad has rarely been the subject of in-depth fieldwork. This study of electoral dynamics in the ninth constituency of French citizens abroad (North Africa and West Africa) during the presidential and legislative elections of 2017 questions the constraints on the nomination process and candidacies, the transnational blurring of what is at stake during the election, and the effects of atypical campaigning in electoral archipelagos characterized both by their strong localism and their particular connection to broader geopolitical issues. This contribution shows how the meanings and stakes of extraterritorial voting are multivocal depending on the actors involved (candidates, voters, local media, authorities in the host country). Does overseas voting bring about a French community abroad or does it rather reveal the persistent differentiations at work between French communities according to origin, relationship to the "host" country and to "autochtony", social status and the temporality of integration abroad?

Voter au loin

Dynamiques électorales transnationales dans la neuvième circonscription des Français de l'étranger

Etienne Smith, Sciences Po Bordeaux (LAM)¹

En 2017, la France comptait 1 265 000 électeurs inscrits à l'étranger, soit 2,6 % du corps électoral. Ces électeurs établis hors de France peuvent voter dans leur pays de résidence lors des élections européennes depuis 1979, présidentielles depuis 1981 et législatives depuis 2012². Malgré l'existence de travaux pionniers sur le sujet, ils sont encore mal connus³. L'élection de onze députés de l'étranger depuis 2012 constitue une nouvelle étape dans le développement d'une vie politique française extraterritoriale. Étonnamment, cette innovation électorale majeure a peu attiré l'attention de la recherche, si l'on excepte l'étude de Cédric Pellen sur la campagne des législatives de 2012 en Amérique du Nord⁴ et les recherches en cours de Tudi Kernalleggen sur les électeurs français de Suisse⁵. Or l'émergence d'une nouvelle catégorie d'élus de l'étranger, la structuration progressive d'espaces politiques extraterritoriaux et l'organisation de campagnes électorales « de proximité » à l'étranger, pour le moins atypiques, appellent des études de terrain.

Le vote à l'étranger n'est pas qu'une élection simplement délocalisée, il ouvre un nouvel espace politique à étudier dans toute sa complexité, qui combine des formes de mobilisations extrêmement localisées, pouvant parfois faire penser à un nouveau type de « vote au village », et des pratiques transnationales spécifiques, encadrées par ailleurs dans des enjeux géopolitiques rarement questionnés. On peut interroger la fabrique de ces espaces politiques atypiques au

¹ Ancien chercheur associé au CERI-Sciences Po.

² Loi organique du 31 janvier 1976 (européennes, présidentielles et référendums) et révision constitutionnelle du 21 juillet 2008 (législatives).

³ Garriaud-Maylam 2002 et 2010 ; Brennetot, Colange 2009 ; Collard 2013 ; Pellen 2015. Voir aussi la courte étude publiée sur la présidentielle de 2017 : Fourquet 2018.

⁴ Pellen 2013.

⁵ Pour une comparaison en cours de trois circonscriptions, voir Kernalleggen, Pellen, Smith 2018.

croisement d'une sociologie de l'apprentissage politique (du fait de la nouveauté des rôles et pratiques, tant pour les électeurs que pour les candidats aux législatives) et d'une sociologie politique attentive à l'entrecroisement des scènes politiques nationales, puisque ces circonscriptions électorales de l'étranger regroupent de façon inédite plusieurs espaces nationaux en leur sein.

Au-delà du cas français, l'étude du vote transnational a suscité une littérature abondante. Les premiers travaux ont pris la forme de réflexions théoriques sur les enjeux normatifs des recompositions extraterritoriales de la citoyenneté électorale : où commence et s'arrête, dans l'espace et dans le temps, l'appartenance politique à l'Etat ?⁶ Les approches comparatives sur les différentes formes d'inclusion électorale des diasporas ont permis d'analyser la diversité des registres légaux de la citoyenneté et de la représentation des intérêts des expatriés : faut-il une représentation parlementaire spécifique pour les résidents à l'étranger ? Comment organiser le vote à distance ? Comment les expatriés sont-ils devenus électeurs ?⁷ L'analyse des causes de l'extension de la franchise électorale aux expatriés sur tous les continents a mis en lumière la variété des registres de légitimation de cette participation à distance et des transactions à l'œuvre entre gouvernements et citoyens de l'étranger dans le cadre des politiques de la diaspora des Etats⁸. La multiplication des études de cas sur le vote externe a permis d'interroger les déterminants de la participation électorale transnationale : celle-ci dépend-elle du contexte du pays d'accueil et des variables postmigratoires, ou du pays d'origine et des variables prémigratoires, ou des deux ? Tient-elle aux caractéristiques sociologiques des émigrants ou aux enjeux des scrutins ?⁹ Quels rôles jouent les partis politiques dans la mobilisation des électeurs de l'étranger ?¹⁰ Enfin, le comportement électoral diffère-t-il « ici » et « là-bas » ? Observe-t-on le maintien ou la redéfinition des allégeances politiques et des clivages ethnorégionaux en diaspora ?¹¹

Pour sonder ces différents enjeux, nous nous intéressons à la neuvième circonscription des Français de l'étranger, qui regroupe seize pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, et qui n'a jusqu'à présent pas été étudiée. C'est une région du monde presque en intégralité anciennement colonisée par la France, et donc une circonscription particulièrement atypique dans son rapport à l'ancienne métropole. Sa géographie politique est intéressante, car elle combine des électors numériquement hétérogènes et des compositions sociologiques variées, ainsi qu'une diversité de régimes politiques. Par ailleurs, cette circonscription a détenu à l'issue des élections législatives de 2017 un double record : record national du nombre de candidatures (27) et record national de l'abstention au second tour (88,9 %)¹².

⁶ López-Guerra 2005 ; Rubio-Marín 2006 ; Bauböck 2007 ; Owen 2011.

⁷ Nohlen, Grotz 2000 ; Collyer, Vathi 2007 ; International IDEA 2007 ; Lafleur 2013a.

⁸ Rhodes, Harutyunyan 2010 ; Brand 2010 ; Collyer 2014 ; Burgess 2014 ; Lafleur 2015 ; Turcu, Urbatsch 2015 ; Hartmann 2015 ; Jaulin, Smith 2015.

⁹ Guarnizo, Portes, Haller 2003 ; Boccagni 2011 ; Lafleur, Calderon Chelius 2011 ; Dedieu, Chauvet, Gubert, Mesplé-Somps, Smith 2013 ; Ahmadov, Sasse 2016 ; Chauvet, Gubert, Jaulin, Mesplé-Somps, Smith 2017 ; Escobar, Renelinda, McCann 2015 ; Guarnizo, Chaudhary, Sørensen 2017 ; Burgess 2018 ; Belchior, Azevedo, Lisi, Abrantes 2018 ; Peltoniemi 2018.

¹⁰ Østergaard-Nielsen, Ciornei 2018 ; Kernalegenn, van Haute 2020.

¹¹ Itzigsohn, Villacrés 2008 ; Tintori 2011 ; Lafleur 2013b ; Lafleur, Dominguez 2015 ; Ahmadov, Sasse 2015 ; Jaulin, Nilsson 2015 ; Smith, 2015.

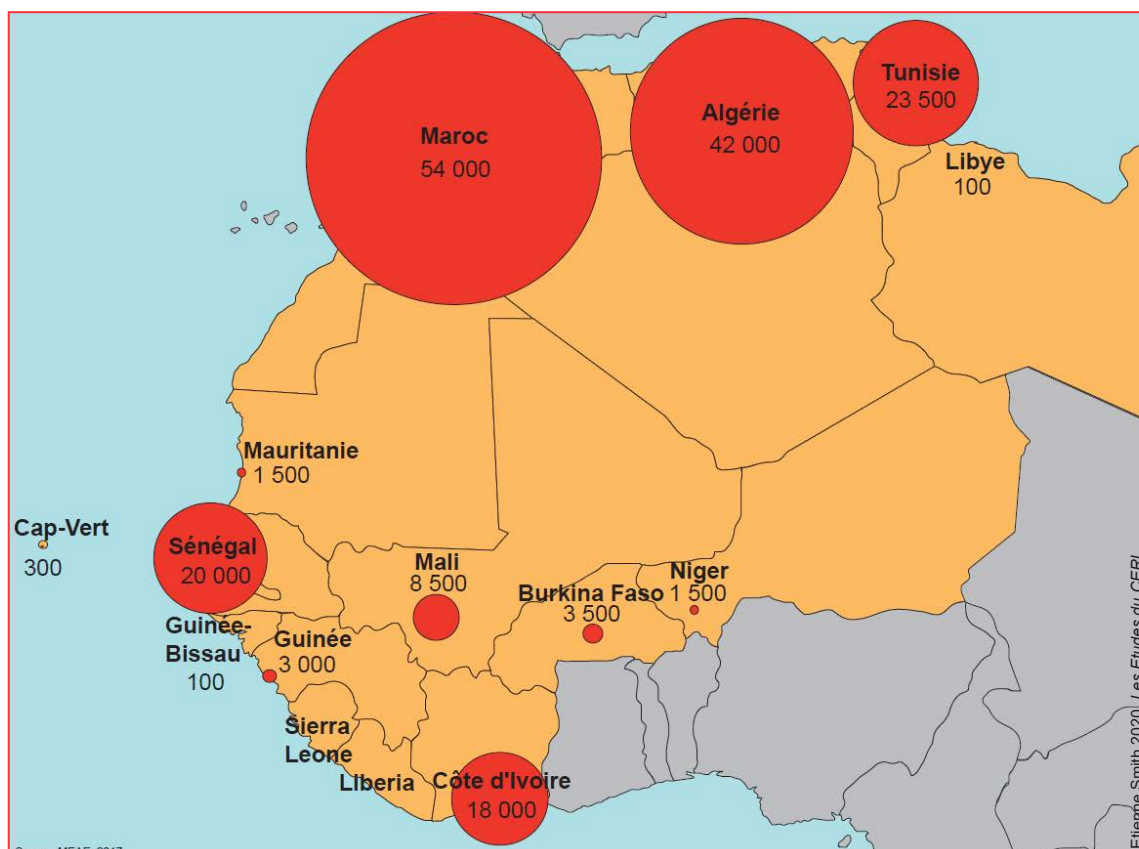
¹² Pour plus de détails sur le profil démographique et sociologique des Français de la neuvième circonscription

La neuvième circonscription des Français établis hors de France

En 2017, 175 863 Français étaient inscrits sur les listes consulaires dans la neuvième circonscription, soit près de 10 % de l'ensemble des Français de l'étranger. Les effectifs les plus importants se situent au Maghreb (54 000 inscrits sur les listes consulaires au Maroc, 42 000 en Algérie, 23 500 en Tunisie), au Sénégal (20 000) et en Côte d'Ivoire (18 000). A eux seuls, ces cinq pays rassemblent 90 % des effectifs de la circonscription. Viennent ensuite des communautés plus réduites au Mali (8 500), Burkina Faso, Guinée, Mauritanie et Niger (entre 1 500 et 3 500). Enfin, plusieurs pays de la circonscription (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Liberia, Gambie, Libye) comptent un nombre tout à fait marginal de ressortissants français, inférieur à 500.

Sur les 175 863 Français recensés dans la circonscription, 107 796 figuraient sur la liste électorale consulaire et étaient donc considérés comme électeurs inscrits au 4 juin 2017.

Carte 1
Effectifs (arrondis) des Français établis
dans la neuvième circonscription des Français de l'étranger recensés par pays (2017)



Je fais l'hypothèse que les décalages observés dans les représentations des différents acteurs (candidats, électeurs, médias locaux, autorités du pays hôte) sur les sens du vote ne sont pas anecdotiques, mais heuristiques, car ils mettent en évidence la part d'« inquestionné » (désormais) du vote dans le contexte national, comme la délimitation du corps électoral, la capacité de négociation des électeurs vis-à-vis des autorités administratives (ici consulaires), la distribution du matériel électoral et l'organisation matérielle du vote, les contours d'un « public », et le sens d'un vote dont « l'évidence » est moins certaine encore que dans l'Hexagone. A partir d'une enquête sur les élections présidentielle et législatives de 2017, on s'est intéressé ici en particulier à la question de « l'éligibilité » à l'étranger, aux brouillages transnationaux du vote et aux modalités spécifiques du « faire campagne » transnational¹³. On s'est enfin demandé si ces campagnes électorales si particulières font exister une communauté française à l'étranger ou si elles n'ont pas d'abord servi de révélateurs des persistantes différenciations à l'œuvre entre communautés françaises selon l'origine, le rapport au pays « hôte », le statut social et la temporalité de l'ancrage à l'étranger¹⁴.

2017 : UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

QUI CONFIRME LES CLIVAGES ÉLECTORAUX AU SEIN DE LA CIRCONSCRIPTION

Majoritairement à droite à chaque scrutin présidentiel depuis 1981, l'espace politique correspondant à la neuvième circonscription bascule à gauche en 2007. Ségolène Royal cette année là (58 %), puis François Hollande en 2012 (61,7 %) y remportent le vote contre Nicolas Sarkozy. Les résultats des élections présidentielles des trente dernières années révèlent des territoires favorables à la droite comme la Côte d'Ivoire et le Maroc¹⁵, et des bastions stables pour la gauche comme l'Algérie, la Tunisie et le Mali, rejoints à partir de 2007 par le Sénégal. L'analyse par ville et non plus par pays révèle un clivage droite/gauche relativement stabilisé au Maroc durant la dernière décennie, tant aux présidentielles qu'aux législatives : Tanger, Fès et Rabat pour la gauche, Marrakech et Agadir pour la droite, Casablanca se partageant à égalité entre droite et gauche.

L'ancrage à gauche de la circonscription semble confirmé par le succès du Parti socialiste lors des premières élections législatives pour le nouveau siège de député des Français établis hors de France en 2012. Le candidat du PS, Pouria Amirshahi, les remporte haut la main, avec

et ses évolutions, voire l'annexe « La 9^e circonscription des Français établis hors de France : profil démographique et sociologique », disponible en ligne sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-02509963>

¹³ L'enquête s'appuie sur des terrains réalisés au Maroc (Rabat, Casablanca) et au Sénégal (Dakar, Saly) entre 2016 et 2019. Une trentaine d'entretiens ont été réalisés avec des candidats, des élus, des militants, des électeurs, des membres des personnels d'ambassade ou de consulat.

¹⁴ On ne s'est pas intéressé, dans le cadre de cette étude, aux élections consulaires, à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), organe consultatif auprès du ministère des Affaires étrangères dont les 90 conseillers sont élus au suffrage indirect, ni aux 12 sénateurs des Français de l'étranger, élus également au suffrage indirect. Sur l'histoire longue de cette représentation indirecte des expatriés, voir Garriaud-Maylam 2010 et 2004.

¹⁵ En 2012, François Hollande l'emporte néanmoins sur Nicolas Sarkozy au Maroc avec 55 % des voix.

Tableau 1
Elections présidentielles 1995-2017 (deuxième tour, en pourcentages)

	1995		2002		2007		2012		2017	
	Jospin	Chirac	Chirac	Le Pen	Royal	Sarkozy	Hollande	Sarkozy	Macron	Le Pen
Maroc	36,42	63,58	92,73	7,27	48,14	51,86	55,13	44,87	92,22	7,78
Algérie	n/a	n/a	97,46	2,54	80,47	19,53	87,28	12,72	96,64	3,36
Tunisie	53,43	46,57	97,37	2,63	70,5	29,5	71,03	28,97	93,94	6,06
Sénégal	34,39	65,61	95,24	4,76	54,78	45,22	58,39	41,61	86,81	13,19
Côte d'Ivoire	29,79	70,21	91,45	8,55	37,74	62,26	34,45	65,55	83,62	16,38
Burkina Faso	48,46	51,54	96,56	3,44	61,13	38,87	69,16	30,84	90,8	9,2
Mali	53,28	46,72	93,74	6,26	69,3	30,7	77,45	22,55	89,43	10,57
Guinée	43,27	56,73	93,1	6,9	58,51	41,49	63,84	36,16	86,99	13,01
Mauritanie	35,39	64,61	94,32	5,68	57,75	42,25	59,28	40,72	82,84	17,16
Niger	39,74	60,26	94,08	5,92	64,19	35,81	66,4	33,6	84,78	15,22
Total 9^e	37,74	62,26	93,85	6,15	58	42	61,7	38,3	91,32	8,68
Total étranger	41,44	58,56	91,77	8,23	46,01	53,99	46,95	53,05	89,31	10,69
Total France	47,36	52,64	82,21	17,79	46,94	53,06	51,64	48,36	66,1	33,9

62,4 % des voix, contre la candidate de l'UMP Khadija Doukkali¹⁶. Le PS y réalise à cette occasion son meilleur score parmi toutes les circonscriptions de l'étranger. La géographie du vote recoupe largement celle de la présidentielle, avec des points forts en Tunisie, au Sénégal et dans le nord du Maroc pour le PS, la Côte d'Ivoire et le sud du Maroc pour l'UMP.

En 2017, l'émergence du mouvement En marche ! bouleverse la configuration bipartite habituelle. Dans la circonscription, son essor a commencé après l'été 2016. Au Maroc le premier comité a été créé à Casablanca par un communicant marocain, Hamza Hraoui, qui a rencontré le candidat Emmanuel Macron en août 2016 à Paris¹⁷. De son propre aveu, ce premier comité ne réunissait que cinq personnes, et le travail de mobilisation s'est avéré particulièrement ardu si loin en amont de l'échéance électorale. Un deuxième comité a ensuite été créé à Rabat, peu actif jusqu'à sa reprise par un Français établi au Maroc de longue date. Au bout de plusieurs mois, le mouvement revendiquait finalement quatre cents sympathisants au Maroc. De façon indépendante, un comité En marche ! se monte à Dakar à l'initiative de deux chefs d'entreprise, Jérémy Fabre, issu du centre-droit, installé depuis une quinzaine d'années en Afrique francophone, et Fatou Sagna Sow, une Franco-Sénégalaise venant de la gauche. Fin 2016, des contacts se nouent entre les comités du Maghreb et ceux d'Afrique de l'Ouest. Ce ne sont pas des réseaux préexistants d'interconnaissances, mais des liens *ad hoc*, forgés sur les plateformes en ligne, ensuite transformées en boucles de l'application de messagerie Telegram¹⁸.

¹⁶ Pouria Amirshahi, militant PS et ancien cadre de la MNEF, soutenu par Martine Aubry, avait emporté l'investiture contre Faouzi Lamdaoui, directeur de cabinet du candidat François Hollande.

¹⁷ Hamza Hraoui a travaillé pour l'agence Havas et s'était engagé dans la campagne présidentielle de 2012 pour François Hollande.

¹⁸ « Nous nous sommes trouvés en ligne » explique l'ancien référent LREM pour le Maroc. « Ce qui nous a liés, c'est notre solitude », ajoute-t-il, soulignant, selon lui, l'isolement de ces premiers militants En marche ! dans leur volonté de militer en dehors des appareils partisans français ou locaux où ils ne trouvaient pas leur place. Entretien avec H. H., Paris, 16 novembre 2017.

La France insoumise connaît une dynamique similaire, sans véritable organisation préalable. Des groupes d'appui émergent et entrent en contact via la plateforme mise en place pour la campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon. Un dîner-débat a été organisé à Rabat à l'occasion de la venue d'un candidat LFI de Paris, d'origine marocaine¹⁹, mais ces groupes d'appui locaux ne se sont jamais rencontrés physiquement, même au sein d'un même pays.

A l'inverse des nouveaux acteurs comme LREM et LFI, le Parti socialiste et Les Républicains disposaient déjà de sections dans les différents pays. Cet avantage apparent ne s'est pas traduit par une campagne plus dynamique, car les sections rassemblaient peu de militants, et dans le cas de LR, furent profondément divisées par l'élection primaire de la droite et la candidature de François Fillon. Dans la circonscription, une courte majorité des militants de la droite et du centre (3 000 votants au second tour de la primaire) ont préféré Alain Juppé (51,5 %) à François Fillon. Quand ce dernier l'a emporté au niveau national le 27 novembre 2016, une partie des électeurs de droite et du centre se sont trouvés en porte-à-faux avec le candidat investi et ont rallié En marche !. Pour le Parti socialiste, Benoît Hamon est arrivé largement en tête dans la circonscription face à Manuel Valls, mais ce succès n'a pas permis de contrecarrer localement une campagne nationale qui a enregistré plus de départs que de ralliements.

La neuvième circonscription s'est indirectement retrouvée au cœur de la campagne présidentielle en France lorsque le candidat Emmanuel Macron s'est rendu à Alger, le 13 février 2017. Ses propos sur la colonisation ont reçu un fort écho en France, et le retentissement de ses paroles, et surtout de sa visite, n'ont pas eu moins d'importance dans la circonscription²⁰. En Algérie tout d'abord, où sa venue a incontestablement accru ses chances auprès de l'électorat local²¹. Plus largement, dans l'ensemble de la circonscription, son discours a installé l'image d'un candidat donnant des gages à la gauche, contre le Front national, et en phase avec les aspirations des binationaux.

Une visite moins médiatisée du candidat Macron avait déjà eu lieu en Tunisie les 6 et 7 novembre 2016, et une visite avait été prévue au Maroc mais ajournée, faute de temps, le candidat la remplaçant finalement par une visite au stand du Maroc au salon du livre de Paris. Egalement annoncé un temps à Dakar, le candidat n'est finalement pas venu et n'a donc visité, outre l'Algérie et la Tunisie, aucun autre pays de la circonscription pendant sa campagne. C'est pourtant celui qui s'y est le plus déplacé, car les autres candidats ne s'y sont pas rendus, Marine Le Pen choisissant pour ses déplacements internationaux une visite au Tchad pour courtiser le vote des militaires, et une autre au Liban pour disputer à François Fillon la posture de soutien aux chrétiens d'Orient. Son déplacement au Tchad n'a semble-t-il pas eu beaucoup d'échos dans la circonscription, qui ne représentait d'ailleurs pas un enjeu important pour le Front national au vu de ses scores historiquement bas à l'étranger. Pour Les Républicains, la campagne de François Fillon plombée par les scandales a réduit à néant les velléités de déplacements du candidat, tandis que La France insoumise s'est donné pour priorité la campagne

¹⁹ Yazid Arifi, candidat LFI dans la 15^e circonscription de Paris, franco-marocain diplômé de HEC.

²⁰ Lamlili 2017a ; Ould Khettab 2017a.

²¹ Ould Khettab 2017b.

dans l'Hexagone. Le candidat Benoît Hamon, dont il était prévu qu'il se rende au Sénégal et au Maroc, n'a finalement pas fait le déplacement²².

Cette non-venue des candidats a compliqué la mobilisation sur le terrain, où aucune manifestation importante n'a eu lieu, mais elle n'a pas empêché la tenue de réunions et d'événements de campagne. Les candidats pour les législatives en particulier se sont mobilisés, faisant de cette campagne présidentielle un tremplin pour labourer le terrain dans le cas des candidats déjà investis, ou au contraire pour tenter d'asseoir leur légitimité pour ceux qui briguaient l'investiture de leur mouvement (voir *infra*).

Malgré la « vague Macron », les résultats du vote à l'élection présidentielle n'ont pas bouleversé l'équilibre électoral habituel²³. Le candidat Macron est arrivé largement en tête dans la circonscription, avec un résultat de dix points supérieur à son score national (34 % contre 24 %), mais bien en deçà de celui constaté dans l'ensemble de l'électorat des Français de l'étranger (40,4 %). Avec la dixième (Proche Orient et Afrique orientale, centrale et australe, 31 %) et la sixième (Suisse, 34 %), la neuvième circonscription est en effet celle où Emmanuel Macron a réalisé son plus faible score à l'étranger, bien loin des 50 % atteints en Europe du Nord (Iles Britanniques et Scandinavie) ou 45 % en Amérique du Nord.

Son meilleur score est obtenu en Algérie (52 %), le moins bon en Côte d'Ivoire (27 %). François Fillon et Jean-Luc Mélenchon sont au coude à coude (25 % chacun) pour la deuxième place. Le premier conserve à la droite son bastion ivoirien avec près de 41 % des voix, et enregistre de bons résultats (supérieurs à 25 %) au Maroc, au Sénégal et en Guinée ; le second obtient son meilleur score en Tunisie (32 %), et de bons résultats au Maroc (25 %), en Algérie

Tableau 2
Résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2017 (en %)

	Macron	Fillon	Mélenchon	Hamon	Le Pen
Maroc	31,59	28,89	25,79	5,67	4,14
Algérie	51,89	11,14	25,62	5,57	2,15
Tunisie	36,8	19,18	32,11	5,68	3,31
Sénégal	29,86	26,94	22,8	8,78	7,35
Côte d'Ivoire	27,16	40,9	16,61	4,54	7,64
Burkina Faso	33,84	19,29	28,59	8,69	5,66
Mali	34,77	19,75	23,56	13,58	5,25
Guinée	37,68	27,73	16,64	8,16	7,5
Mauritanie	34,35	20,61	22,9	9,92	8,14
Niger	30,81	24,54	21,93	10,7	7,31
Total 9°	34,04	25,86	25,4	6,31	4,73
Total étranger	40,4	26,32	15,83	6,87	6,48
Total France	24,01	20,01	19,58	6,36	21,3

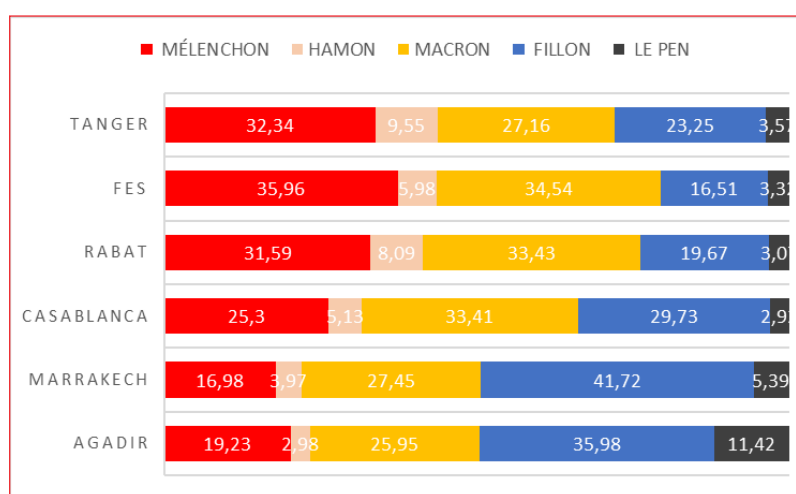
²² La visite au Sénégal de Benoît Hamon, qui a fait une partie de ses études secondaires à Dakar, avait une portée symbolique particulière, mais l'emprisonnement par le pouvoir sénégalais d'un de ses proches, le maire socialiste de Dakar Khalifa Sall, a mis fin au projet.

²³ Sur cette « vague Macron », particulièrement accentuée chez les Français de l'étranger, voir Kernalegenn, Pellen 2020.

(25 %) et au Burkina Faso (28 %). Mais alors que le score de François Fillon dans la circonscription est égal ou presque à son score moyen chez les Français de l'étranger (26,3 % pour l'ensemble), celui de Jean-Luc Mélenchon est dix points au-dessus de sa moyenne chez les Français de l'étranger (15,5 %). Le score du Front national (4,73 %) est nettement en deçà de sa moyenne nationale, à l'image de ses résultats chez les Français de l'étranger (6,8 %), mais de manière plus accentuée encore. Ses meilleurs scores sont en Côte d'Ivoire, au Sénégal (Saly), dans le sud du Maroc, en Guinée et en Mauritanie²⁴.

L'analyse par ville révèle la stabilité des clivages évoqués précédemment. La géographie électorale des Français du Maroc en particulier offre une vision assez saisissante des ancrages électoraux urbains sur la durée²⁵.

Tableau 3
Résultats du premier tour
de l'élection présidentielle de 2017 au Maroc (en %)



L'axe droite-gauche recoupe un axe Nord-Sud qui reflète des différences sociologiques importantes entre les Français résidant au Maroc. Le vote pour Jean-Luc Mélenchon est particulièrement élevé à Fès, Tanger (sa ville de naissance) et Rabat, 10 points au-dessus de sa moyenne nationale, mais nettement moindre à Casablanca, puis marginal à Marrakech et Agadir. La répartition du vote est exactement inverse pour François Fillon, forte à Agadir et encore davantage à Marrakech où prédominent professions libérales et retraités fortunés, plus mitigée à Casablanca et relativement faible à Rabat, Fès et Tanger. Le vote pour Emmanuel Macron est le plus fort à Casablanca, poumon économique et entrepreneurial du Maroc, relativement

²⁴ Les résultats du vote lors du second tour de la présidentielle de 2017 qui a vu Marine Le Pen obtenir 33 % des voix dans le bureau de vote de la cité balnéaire de Saly, contre 13 % seulement pour l'ensemble des Français du Sénégal, ont été largement commentés dans la presse sénégalaise et au sein de la communauté française du Sénégal, de même que ceux qu'elle a obtenus au consulat d'Agadir ne sont pas passés inaperçus (11,4 % contre 4,1 % pour l'ensemble du Maroc). Sur le vote Front national dans la neuvième circonscription de l'étranger, voir Smith 2019.

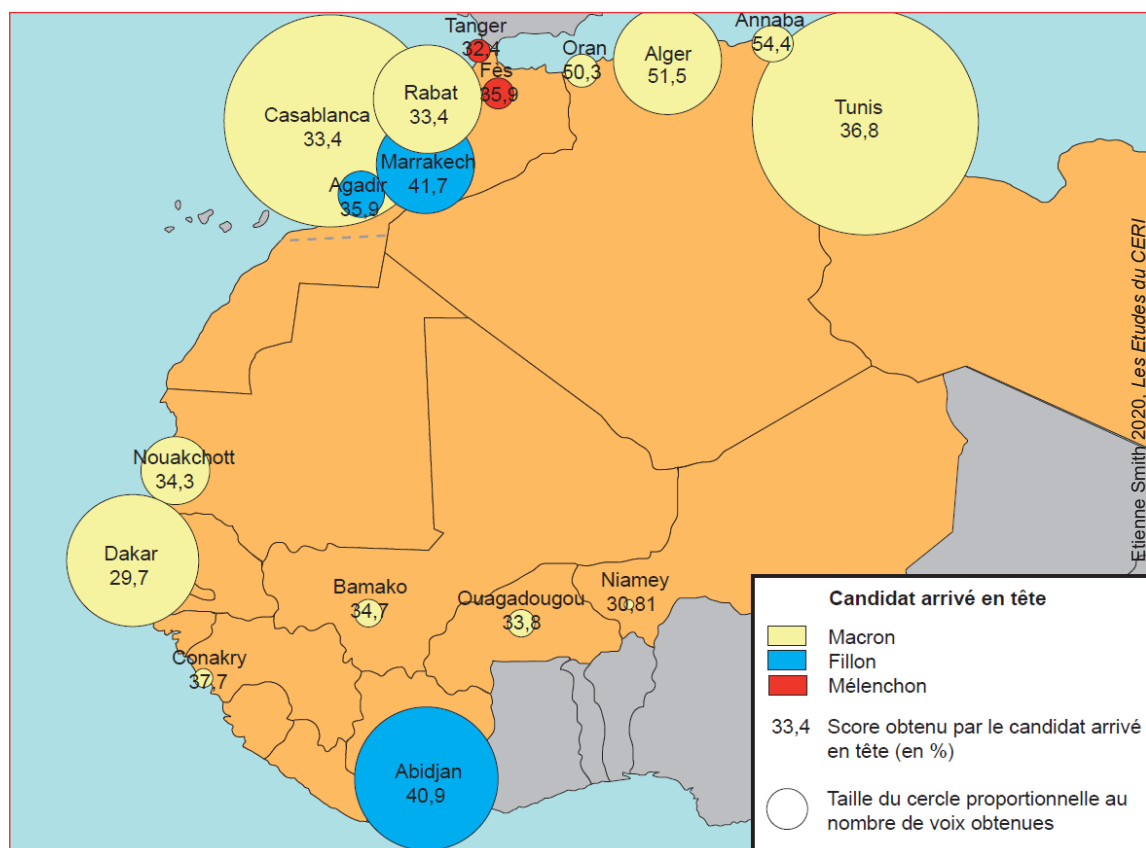
²⁵ Cela est dû à la constellation urbaine particulière du Maroc (plusieurs pôles régionaux correspondant à des capitales historiques), alors que dans le reste des pays de la circonscription, la macrocéphalie importante fait des capitales comme Tunis, Dakar, Abidjan ou Conakry des pôles de concentration du vote des Français, ne permettant pas toujours des comparaisons de ville à ville.

important à Rabat, Fès et Marrakech. Le vote Front national est lui tout à fait marginal, sauf dans la région d'Agadir où les retraités sont présents en nombre important. Si l'on ajoute les scores de Jean-Luc Mélenchon et de Benoît Hamon, Fès-Tanger-Rabat apparaissent comme constituant un pôle assez nettement marqué à gauche, Casablanca comme un pôle centriste et Marrakech-Agadir comme pôle acquis à la droite.

Si la conjoncture particulière suscitée par l'apparition du mouvement En marche ! masque en partie les clivages gauche-droite habituels, l'élection présidentielle de 2017 a en réalité confirmé la stabilité de ces clivages électoraux dans la neuvième circonscription. Le renouvellement relatif des électeurs (qu'on peut supposer plus important que dans une circonscription type de métropole, quoique les chiffres manquent), et la campagne présidentielle elle-même ont peu altéré les lignes de force territoriales établies.

En revanche, la campagne pour les législatives a bouleversé les lectures habituelles, en raison de la polarisation très particulière Algérie-Maroc suscitée par deux candidatures revendiquant l'investiture En marche !. Pour comprendre la configuration particulière de cette campagne atypique de 2017, il est nécessaire de revenir sur le processus des investitures et la sociologie des « éligibles » à l'étranger.

Carte 2
Résultats du premier tour de l'élection présidentielle 2017 par circonscription consulaire



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : L'EXTRATERRITORIAL EST-IL UN « LOCAL » COMME UN AUTRE ?

Une circonscription convoitée

En 2017, le député sortant Pouria Amirshahi ne se représente pas, pour des raisons personnelles²⁶. Le score important réalisé en 2012 par le Parti socialiste aiguise les convoitises à gauche, malgré un contexte national défavorable au parti et un faible renouvellement militant au sein de la circonscription²⁷. Le projet de déchéance de la nationalité porté par le président Hollande et le gouvernement Valls y a été particulièrement impopulaire, mais elle reste perçue comme acquise pour la gauche. Le Parti socialiste se distingue par le choix imposé par la base d'organiser une primaire. Huit candidats se présentent initialement pour une réunion de présentation des candidats à Dakar fin septembre 2016²⁸. Un proche de François Hollande, Didier Le Bret, diplomate de carrière devenu coordinateur national du renseignement à l'Elysée, fait figure de favori, mais aussi de « parachuté »²⁹. Il consent néanmoins à la primaire qu'il emporte de justesse en novembre 2016 contre le secrétaire de la section de Sousse en Tunisie, Chokri Boughattas, avec 57 % des voix (soit une trentaine de voix d'avance). Abandonnant son poste à l'Elysée, il est officiellement investi par le PS le 17 décembre 2017. Soutien de Vincent Peillon pendant la primaire nationale, il tente malgré tout de s'inscrire dans la continuité du « frondeur » Pouria Amirshahi, tout en ménageant le candidat Emmanuel Macron.

Au cours de cette primaire socialiste, un militant de la fédération socialiste de Bagneux, M'jid El Guerrab, se manifeste auprès de la section PS de Casablanca pour y participer. Inscrit à partir de septembre 2016 dans cette fédération, ce parachuté dispose de solides réseaux au Maroc et se fait parallèlement nommer chargé de mission auprès du premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis³⁰. Constatant que ses chances à la primaire sont assez faibles, il s'en retire le 10 novembre 2016, puis publie dans la foulée une tribune fin décembre³¹ annonçant son départ du Parti socialiste et son ralliement à En marche !, dont il tente d'obtenir l'investiture

²⁶ Membre actif des « frondeurs » du Parti socialiste, il démissionne du parti en mars 2016. Pendant la campagne de l'élection présidentielle de 2017, il devient le responsable des questions internationales du candidat Benoît Hamon.

²⁷ L'ancien directeur de la campagne de Pouria Amirshahi en 2012 soulignait un triple mouvement de déperdition de militants : des militants « politiquement perdus » et en retrait, des départs de militants historiques et l'absence de renouvellement en jeunes militants, malgré des « noyaux durs » à Rabat, Dakar et Bamako, aux effectifs néanmoins limités. Correspondance électronique avec M. T., 15 mars 2018.

²⁸ Réunion de présentation des candidats à la primaire, Dakar, 23 au 25 septembre 2016, devant une cinquantaine de militants socialistes.

²⁹ Il fut notamment conseiller culturel de 2003 à 2005 à l'ambassade de France au Sénégal, ambassadeur à Haïti (2009-2012) puis directeur du Centre de crise et de soutien du ministère des Affaires étrangères.

³⁰ Né en 1983 à Aurillac, de double nationalité française et marocaine. Après des études à Aix-en-Provence, il rejoint le Parti socialiste et participe aux campagnes de Ségolène Royal en 2007 et François Hollande en 2012. Il aurait également participé à celle de Patrick Mennuci à Marseille. Après un passage au Sénat, il devient chargé de communication à la Caisse des dépôts et consignations.

³¹ El Guerrab 2016. Sa démission n'étant pas officialisée, le PS entreprend une procédure d'exclusion le 16 mai 2017.

de janvier à mai 2017³². Le mouvement, en plein essor au Maroc, temporise néanmoins jusqu'à la présidentielle, laissant plusieurs candidats se réclamer du soutien du mouvement pendant la précampagne menée à l'occasion de la mobilisation pour la présidentielle³³.

Une fois la victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle acquise, et son score massif dans la circonscription venant confirmer les espoirs de nombreux aspirants à la candidature, les éléments de ce qui deviendra l'imbroglio des investitures En marche ! se mettent en place. Dans un premier temps, le 11 mai 2017, le mouvement présidentiel investit le responsable d'ONG Augustin Augier, qui décline l'investiture le jour même³⁴. Il est remplacé par Leila Aïchi, ancienne sénatrice Europe Ecologie Les Verts (2011-2016) devenue membre du Modem et proche de François Bayrou. Investie par En marche ! au titre de l'accord avec le Modem, sa candidature suscite immédiatement l'opposition de plusieurs comités LREM au Maroc, officiellement en raison de sa position sur le Sahara occidental, considérée comme antimarocaine au Maroc. En réalité, M'jid El Guerrab ayant une nouvelle fois échoué à se faire intrôniser mais se présentant localement comme le candidat d'Emmanuel Macron, maintient sa candidature et mène ouvertement campagne contre la désignation de Leila Aïchi. Les deux candidats revendiquant l'investiture LREM se retrouvent ainsi au cœur d'une polémique et d'une campagne de presse aux implications géopolitiques importantes, qui donne un tour singulier à la campagne³⁵.

Du côté des Républicains, le candidat a été désigné dès 2015, sans primaire. Erwan Davoux, soutien d'Alain Juppé, ancien fonctionnaire né en Tunisie et ne résidant pas dans la circonscription – mais y séjournant régulièrement – est investi. Le conseiller consulaire et ancien conseiller du commerce extérieur Frédéric Elbar, avocat et chef d'entreprise, délégué LR pour le Maroc où il est né et où il réside depuis de nombreuses années, qui se pensait le candidat naturel en raison de son enracinement au Maroc, épicerie électorale de la circonscription, entre alors en dissidence. Il quitte Les Républicains et mène une campagne pour faire valoir son « capital d'autochtonie »³⁶, se présentant comme « l'homme du coin » au fait des problématiques intéressant la vie quotidienne des Français de l'étranger³⁷. D'autres candidatures divers droite vont se déclarer au fur et à mesure et contribuer à affaiblir la candidature d'Erwan Davoux, qui doit également faire face à des dissidences au sein des délégations LR de Tunisie et du Sénégal³⁸. Le candidat investi mène néanmoins une campagne active de déplacements, en particulier en Tunisie, au Maroc, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

³² Voir le billet en ligne de Boris Faure, cadre socialiste et premier secrétaire de la Fédération des Français de l'étranger du PS, qui retrace cet épisode quelques mois après les faits : Faure 2017. Ce billet doit toutefois s'interpréter à la lumière de son soutien au candidat investi par le PS Didier Le Bret, en position difficile dans la circonscription face aux deux candidats LREM et au candidat LR. Sur la vision de la primaire PS par M'jid El Guerrab, voir Airault 2017b. Sur les suites qu'aura l'animosité entre Boris Faure et M'jid El Guerrab née à l'occasion de la primaire socialiste, voir *infra*, « Conclusion ».

³³ Carnet de terrain, Rabat, février-juin 2017.

³⁴ Cet ancien chef de mission de MSF est le fils de Marielle de Sarnez et du maire de Deauville Philippe Augier.

³⁵ Voir *infra*.

³⁶ Sur la notion de capital d'autochtonie (à propos, en l'espèce, des classes populaires), voir Retière 2003 et Renahy 2010.

³⁷ Voir le matériel de campagne du candidat sur www.fredericelbar.com et Maisterra 2017.

³⁸ Outre Frédéric Elbar (5,27 %), trois autres candidats divers droite ont dépassé les 2 % : Pascal Capdevielle

A La France insoumise, la désignation du candidat s'est faite sans concertation avec les « groupes d'appui » de la circonscription. Les bons résultats de Jean-Luc Mélenchon dans la circonscription avaient pourtant galvanisé les militants impliqués dans la campagne présidentielle et attiré de nouveaux sympathisants. Sans nouvelles de la direction du mouvement après la présidentielle, les douze groupes d'appui de La France insoumise ont échangé entre eux pour susciter des candidatures parmi les sympathisants et militants vivant dans la circonscription. Le groupe d'appui de Tunisie a proposé une candidate, Magali Barrère, vivant à Tunis et originaire de Marseille, auquel s'est adjoint un sympathisant franco-marocain basé au Maroc, Youssef Lakhdar. Le comité des investitures n'a cependant pas répondu aux sollicitations des groupes locaux et a choisi Patrice Finel, conseiller pour l'Afrique et ami de longue date de Jean-Luc Mélenchon. Elu en région parisienne, compagnon de Marie-Noëlle Lienemann, le candidat a dû son investiture à son appartenance à l'appareil dirigeant. Le parachutage a été vivement contesté par les groupes locaux, et a conduit à une démobilisation importante des militants, qui n'ont pas fait campagne³⁹.

Les « éligibles » : faut-il miser sur le capital d'autochtonie ou sur les connexions avec les appareils des partis ?

Au total, vingt-sept candidats se sont donc présentés dans la circonscription, ce qui constitue un record absolu pour la France entière⁴⁰ : la moyenne y était de quatorze, et de dix-huit au maximum dans les autres circonscriptions de Français établis à l'étranger. Comme le rappelle Cédric Pellen, cette forte propension à se porter candidat pour les élections législatives hors de France s'explique d'abord par une structure des opportunités qui paraît plus ouverte en raison d'un champ politique extraterritorial neuf, aux clivages mal connus⁴¹. Elle découle aussi de la fragmentation des électors de l'étranger, en particulier dans les circonscriptions regroupant plus d'une dizaine de pays⁴². Cette dispersion en archipels électoraux pourrait à première vue constituer une prime au capital d'autochtonie des éligibles et aux candidatures indépendantes ancrées localement.

En effet, une des caractéristiques frappantes des élections extraterritoriales « globales » est paradoxalement leur fort localisme, invisible lors des scrutins présidentiels, mais qui se révèle avec netteté lors des scrutins législatifs. En ce sens, les logiques de l'« éligibilité » à l'étranger ne

(gérant d'entreprise, conseiller consulaire, Fès, 4,05 %), Karim Dendène (médecin, conseiller consulaire, Alger, 3,48 %), Jacqueline Nizet (cheffe d'entreprise, Paris et Abidjan, 2,73 %).

³⁹ Echanges de courriels des groupes d'appui LFI avec le candidat et entre groupes d'appui, carnet de terrain, Rabat, mai et juin 2017.

⁴⁰ Un site d'information marocain a très sérieusement qualifié la neuvième circonscription de « circonscription de tous les désirs ». Voir « Jour J pour les législatives françaises au Maroc », *H24 info*, 4 juin 2017. Le record en France métropolitaine est détenu par la dix-huitième circonscription de Paris, qui a vu 26 candidats s'affronter.

⁴¹ En 2012 déjà, la moyenne du nombre de candidatures dans les circonscriptions de l'étranger s'élevait à 16, contre 11 en métropole. Pellen 2017 : 4.

⁴² Une superficie trop importante et des effectifs faibles ou sans grands pôles moteurs (dizième et onzième circonscriptions), ou bien le sentiment qu'un pays en particulier détient la clé de l'élection (huitième circonscription, qui tend à susciter davantage de candidatures en Israël, son épiscentre) peuvent à l'inverse décourager les candidatures.

seraient pas si éloignées de celles d'élections législatives en France, loin de Paris, où la tension entre enjeux locaux et enjeux nationaux a été bien étudiée⁴³. Comme dans l'Hexagone, certains électeurs de chaque localité (ici « pays » voire « ville ») de la circonscription insistent sur le nécessaire capital d'autochtonie et l'importance des réseaux locaux du futur député. C'est en particulier le cas d'électeurs durablement implantés dans leur pays de résidence. Assiste-t-on par exemple à une valorisation différenciée de l'autochtonie des candidatures selon les origines ou la durée de résidence des électeurs, entre les « enracinés » à l'étranger et les « flottants », plus jeunes ou « de passage » moins sensibles à l'enracinement des candidats ?

Il convient en réalité de nuancer l'intensité et la temporalité de cet enracinement local attendu des éligibles. Les données démographiques disponibles sur les Français de l'étranger mettent en effet en évidence leur renouvellement parfois assez conséquent, et donc celui de la population électorale potentielle, malgré la présence de segments de l'électorat durablement implantés. Quand les durées moyennes d'expatriation professionnelle s'élèvent à trois ou quatre ans, autrement dit moins qu'une législature, comment peut se construire et se recomposer la mémoire des clivages et des élections précédentes ? Quelles conséquences cette relative fluidité démographique peut-elle avoir pour la stature d'éligible sur la durée ? On est loin, dans ce cas, de la mémoire de longue durée des clivages et des personnes observés en milieu rural ou dans les petites villes en France⁴⁴. Il ressort de mes entretiens menés auprès d'électeurs français au Maroc et au Sénégal que peu de Français de l'étranger connaissent le nom de leur député, encore moins du précédent, et que très peu sont au fait des résultats électoraux, moins diffusés qu'en France, où existe une presse régionale ou locale qui fait défaut aux Français de la neuvième circonscription⁴⁵. Une des conséquences de cette faible mémoire électorale est la chance ténue qu'a un candidat sortant de pouvoir bénéficier d'une légitimité de sortant, ce qui contribue à la multiplication des candidatures potentielles.

La profusion des candidatures indépendantes est le fruit de la fragmentation des électorsats et des effectifs réduits qui accroissent les possibilités d'impact des « petits » candidats bien ancrés localement, mais aussi de la faible emprise partisane sur ces espaces politiques de l'étranger⁴⁶. De fait les deux principaux partis historiques avaient des effectifs militants assez légers dans la circonscription : environ trois cents pour le PS, et quelques dizaines pour Les Républicains⁴⁷. De son côté LREM comptabilisait environ quatre cents adhérents et LFI une centaine⁴⁸. A

⁴³ J'utilise « éligibilité » au sens que Marc Abélès donne à ce terme. Voir Abélès 1988 et 1989 : 15-60.

⁴⁴ Abélès 1989 ; Briquet 2003 ; Barone, Troupel 2008.

⁴⁵ Hormis le journal en ligne gratuit pour les Français établis hors de France, *Le Petit Journal*, dont des déclinaisons existent par pays. Dans la neuvième circonscription, il existe une édition pour Tunis, Alger, Rabat, Casablanca et Dakar. Son objectif est de couvrir « l'actualité locale et internationale pour les expatriés français et les francophones ». Voir <https://lepetitjournal.com>. Le journal a fait un vrai travail de présentation des candidats aux législative sous forme d'interviews. Le *HuffingtonPost Maghreb* a également bien couvert la campagne.

⁴⁶ Un ancien député d'une autre circonscription de l'étranger résumait ainsi la particularité des archipels électoraux que sont les circonscriptions de l'étranger sous forme de boutade : « une réunion réunissant trente parents d'élève d'un lycée français, c'est presque déjà la moitié de mes électeurs dans cette ville ! ». Propos rapporté par Q. M. N., Rabat, 15 avril 2017.

⁴⁷ L'ensemble des militants LR inscrits dans le monde entier représentait environ six cents personnes en 2017. Entretien avec E. Davoux, Paris, 16 mai 2019.

⁴⁸ Carnet de terrain, mai 2017.

cette faible présence des appareils partisans sur le terrain, s'ajoute le désintérêt assez marqué des responsables nationaux pour le vote à l'étranger, qui facilite l'apparition de candidatures dissidentes, comme ce fut le cas chez Les Républicains ou même chez En marche !, alors que la fédération PS des Français de l'étranger était davantage structurée.

La campagne pour les investitures dans la neuvième circonscription a nettement fait surgir la composante territoriale et géographique des clivages. Chez LREM, l'accent a été mis sur le Maghreb, principale réserve de voix, les deux candidats à l'investiture misant sur leurs bases respectives au Maroc et en Algérie. Au Parti socialiste, le parachutage élyséen de Didier Le Bret a initialement été mal vécu par les sections locales qui ont critiqué son absence d'ancrage local. Mais en s'adjoignant comme suppléante Marion Berthoud, conseillère consulaire à Rabat bien connue dans la communauté française du Maroc, le candidat a donné des gages d'autochtonie dans le pays le plus important de la circonscription. Au sein des délégations Les Républicains, le localisme semble particulièrement affirmé, dans ce qui s'apparente à une sociabilité de notables installés durablement. L'investiture du juppéiste Erwan Davoux a été d'emblée contestée par certaines sections locales qui ont opté pour le soutien à des candidatures dissidentes divers droite (comme celle de Frédéric Elbar à Casablanca, déjà évoquée) ou qui se sont montrées jalouses de leur particularisme, comme au Sénégal et en Côte d'Ivoire, en soutenant assez tièdement le candidat désigné⁴⁹. A La France insoumise, les groupes d'appui ne se connaissant pas, un fort localisme a conduit les groupes à pousser leurs candidats locaux pressentis (au Maroc et en Tunisie), proposant un compromis avec une tête de liste installée à Tunis et un suppléant vivant au Maroc, avant de se voir finalement imposer le candidat parachuté Patrice Finel.

Dans l'ensemble, les principaux partis ont prêté une faible attention aux militants locaux, préférant investir des candidats « parisiens » bien connectés aux appareils dirigeants (Le Bret, Davoux, Aïchi, El Guerrab) ou des professionnels de la politique disposant déjà de mandats électifs (Finel, Aïchi, Camara). Au total, comme le montre le tableau 4, sur les vingt-sept candidats, sept seulement résidaient dans la circonscription en 2016⁵⁰. Les candidats « parisiens » ou « hexagonaux », c'est-à-dire ne résidant pas dans la circonscription, n'étaient cependant pas sans lien avec le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de leurs fonctions politiques : le candidat de La France insoumise (Patrice Finel) était en charge des questions africaines et de la coopération décentralisée pour le mouvement, celui du PCF (Lamine Camara) disposait de réseaux dans le milieu syndical et associatif malien, le candidat socialiste (Didier Le Bret) avait été diplomate en poste au Sénégal, quant à Erwan Davoux, Leila Aïchi et M'jid El Guerrab, ils disposaient de réseaux personnels locaux conséquents.

⁴⁹ Après avoir proposé le poste de suppléant à Balkis Kaouk, conseillère consulaire à Dakar, et suite à son refus, Davoux a finalement pris comme suppléante Véronique Brigaud, responsable LR à Saint-Louis et secrétaire générale de l'UFE Sénégal. Balkis Kaouk est une figure de la communauté française et libanaise au Sénégal, Véronique Brigaud est issue d'une famille de métis saint-louisiens bien connue, présente au Sénégal depuis le XVIII^e siècle et impliquée dans la conservation du patrimoine saint-louisien. Le conseiller consulaire UFE, PDG d'Eiffage Sénégal et président du Conseil des investisseurs européens au Sénégal, Gérard Sénac, demeure l'une des personnalités les plus influentes de LR au Sénégal.

⁵⁰ Ceux qui se font inscrire dans la circonscription pour la circonstance fin 2016 ou début 2017 (El Guerrab, Le Bret) ne sont pas comptabilisés comme résidents. Plusieurs candidats sont nés dans la circonscription : Davoux (Tunis), Elbar (Marrakech), Capdevielle (Fès), Camara (Kayes au Mali), Nizet (Abidjan) etc... D'autres ont des liens familiaux avec la circonscription, la candidate FN Jehanne Dalila Fortin par exemple, de mère marocaine.

Tableau 4
Profil des candidats, neuvième circonscription des Français de l'étranger en 2017
(ordonnés selon les résultats obtenus au premier tour)*

Nom	Age	Sexe	Affiliation	Résidence	Profession déclarée	Expérience électorale antérieure	Expérience militante connue
Leila Aïchi	47	F	DVD (Modem, LREM)	Paris (Fr)	Avocate	Sénatrice EELV	EELV, Modem
M'jid El Guerrab	34	H	LREM	Région parisienne (Fr)	Cabinet de conseil		PS (2007-2016)
Erwan Borhan Davoux	45	H	LR	Paris (Fr)	Fonctionnaire (jusqu'en 2012)		RPR/UMP (depuis 1995)
Didier Le Bret	54	H	PS	Paris (Fr)	Haut fonctionnaire (MAE)		PS
Patrice Finel	66	H	FI	Région parisienne (Fr)	Cadre supérieur (privé)	Conseiller général (Essonne)	PS puis Parti de gauche
Frédéric Elbar	50	H	DVD	Casablanca (Mr)	Avocat et chef d'entreprise	Conseiller consulaire Casablanca (depuis 2014), conseiller du commerce extérieur de la France pour le Maroc 2003-2009	UMP (2010-2015), délégué UMP Maroc 2013-2015
Pascal Capdevielle	54	H	UDI	Fès (Mr)	Gérant de société	Conseiller consulaire Fès, délégué de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc	Délégué UDI Maroc depuis 2014
Karim Dendène	57	H	DVD	Alger (Al)	Médecin	Conseiller consulaire, élu à l'AFE (2000, 2003, 2009, 2015)	RPR/UMP/LR
Yann Roustan	31	H	EELV	Ouagadougou (Bf)	Consultant bureau d'études et ONG		JOC, puis Les Verts (2008), membre du bureau de EELV (Rhône)
Jacqueline Nizet	45	F	DVD (Mouvement des binationaux pour la République)	Paris (Fr)	Chef d'entreprise (communication)		RPR/UMP (Paris)
Jehanne Dalila Fortin	33	F	FN	Paris (Fr)	Profession libérale		
Charlotte de Labarre	30	F	DVD	Belgique	Enseignante		
Lamine Camara	35	H	PCF	Grigny (Fr)	Employé (ONG)	Conseiller régional Ile de France FdG	PCF/FdG
Mathilde Darras	33	F	UPR	Casablanca (Mr)	Entrepreneure		
Loïc Durand	58	H	Ext-Dte	Pannes, Loiret (Fr)	Cadre supérieur (privé)		
Nadia Bourgeois-Chebah	50	F	Divers (écologiste indépendante)	Cannes (Fr)	Autre profession libérale		

Khadija David	36	F	Divers	Région parisienne (Fr)	Cadre supérieur (public)		
Nathalie Gomez	53	F	Divers	Orange (Fr)	Fonctionnaire (catégorie B)		
Naji Debache	59	H	Debout la France	Yvelines (Fr)	Technicien		LR (élections municipales)
Loubna Zaïr	39	F	DVG (MDP)	Hte-Garonne (Fr)	Consultante (communication)	Conseillère municipale (LR puis sans étiquette, Haute-Garonne)	MDP (Hue)
Saâdia Messaoudia	41	F	Parti pirate	Paris (Fr)	Employée (privé)		Associative (Médecins du Monde)
Marie-Laure Fabresse	63	F	PRG	Perpignan (Fr)	Avocate		
Sabrina Houd	33	F	DVD (LFQO)	France/Algérie	Cadre (événementiel)		
Jean-Christophe Thomas	37	H	Divers (UDMF)	Casablanca (Mr)	Ingénieur		UDMF
Hélène Besnard	32	F	Parti animaliste	Paris (Fr)	Ingénieur		Cofondatrice Parti animaliste
Rami Zouaoui	28	H	DVG	Paris (Fr)	Chef d'entreprise		UDI
Yves- Eric Massiani	65	H	Divers	St-Tropez (Fr)	Avocat honoraire international		CNIP
*On trouvera une liste des sigles utilisés dans l'annexe en fin de volume.							

On peut analyser ces données par origine géographique et par origine « nationale ». Sur le plan géographique, si l'on met de côté les dix-neuf candidatures « hexagonales », on constate une surreprésentation du Maghreb dans la distribution des candidatures : six contre une pour l'Afrique de l'Ouest. Sur le plan des origines nationales (incluant cette fois les candidatures hexagonales de candidats ayant une origine familiale ou un lieu de naissance dans la circonscription), le Maghreb domine toujours nettement, avec quatorze candidats contre deux pour l'Afrique de l'Ouest et onze pour la France. Au total, la marginalisation des candidatures d'Afrique de l'Ouest est frappante. Si la prise en compte des suppléants corrige légèrement cette impression, il reste que l'immense majorité des candidats résident ou sont originaires de France ou du Maghreb (vingt-cinq sur vingt-sept). Ces asymétries géographiques fortes reflètent le poids démographique des différents segments de l'électorat expatrié : la sous-représentation ouest-africaine s'explique sans doute par le poids relativement marginal de l'Afrique de l'Ouest dans la circonscription (32 % des inscrits, contre 68 % pour le Maghreb). Dans ces conditions, un ancrage fort en Afrique de l'Ouest sans ancrage équivalent au Maghreb est peu porteur électoralement. Ces asymétries posent cependant aussi d'intéressantes questions sur les ressources et les réseaux mobilisables et mobilisés pour une candidature « périphérique » au sein de la circonscription. Elles rappellent notamment la présence bien plus importante dans les carrières politiques hexagonales des binationaux franco-maghrébins que des binationaux franco-africains⁵¹.

⁵¹ Geisser 1997 ; Tab 2014. A ce jour, les travaux portant spécifiquement sur les élus « d'origine » africaine en France manquent singulièrement.

Un « faire campagne » atypique ?

Par certains aspects, les élections législatives à l'étranger ressemblent aux élections législatives dans des circonscriptions peu peuplées, des élections cantonales ou des élections municipales dans de petites communes en France : effectifs d'électeurs parfois réduits, interconnaissance et proximité fortes dans certaines localités, alignements locaux partiellement déconnectés des clivages politiques nationaux. La « République à l'étranger » est ainsi un autre extrême de la « République au village ». Avec toutefois cette différence majeure qu'il s'agit non pas d'un vote en milieu rural, mais d'un électorat massivement urbain. Les électorats expatriés sont de taille réduite, disséminés dans des grandes villes, souvent des métropoles. La campagne électorale y ressemble à celles menées dans de grandes villes françaises. Mais en réalité, une campagne extraterritoriale ne ressemble à aucune campagne hexagonale. Comment donc s'organisent les campagnes électorales auprès de cet électorat atypique, distribué en archipels ? Comment les candidats contournent-ils les obstacles ou au contraire mettent-ils à profit cette géographie politique éclatée ?

Si l'inscription territoriale est complètement différente, les ingrédients d'une campagne et d'une vie politique « locale » et « normale » sont partiellement présents : clubs, associations d'entraide, journaux (en ligne), événements festifs. Cependant, le caractère hors-norme des circonscriptions de l'étranger affecte inévitablement l'organisation matérielle de la campagne depuis les modalités de financement, particulièrement compliquées, l'impossibilité – sauf exception – du porte-à-porte et du tractage⁵², les relations constantes avec les autorités locales du pays de résidence pour l'organisation de rassemblements, ou avec le poste diplomatique pour l'accès aux données électorales. Qui plus est, la stratégie médiatique des candidats et l'accès à l'information des électeurs sont inévitablement affectés par l'existence de plusieurs espaces publics entrecroisés, la presse locale couvrant souvent la campagne électorale sous un angle très différent de celui des médias des Français de l'étranger.

Assez classiquement, certains candidats mobilisent comme argument électoral leur expérience de l'expatriation et leur ancrage local comme gages de proximité, quand d'autres au contraire mettent en scène leurs connexions avec Paris et les appareils dirigeants des partis⁵³. Il faut en réalité combiner les deux registres, autant que possible. En raison de la géographie atypique des circonscriptions de l'étranger, la mobilisation électorale combine en effet forte déterritorialisation et nécessité d'un « faire campagne » de proximité et des ancrages locaux robustes au-delà de l'appareil partisan, pratiquement inexistant. Au-delà de l'autochtonie, qui dépasse rarement une des localités de la circonscription, c'est le travail de mobilisation spécifique et segmenté des électeurs qui s'avère déterminant, par la capacité des candidats à articuler différentes localités en archipels et différents contextes nationaux. Faute de l'avoir saisi à temps, certains candidats ont connu des campagnes difficiles⁵⁴.

⁵² Voir par exemple les déambulations de deux candidats, Didier Le Bret et M'jid El Guerrab, lors du vide-grenier de l'ADFE à Casablanca, diffusées sur TV5 Monde le 31 mai 2017 : <https://information.tv5monde.com/info/legislatives-en-france-derniere-ligne-droite-pour-didier-le-bret-en-campagne-au-maroc-172632>

⁵³ Pellen 2013.

⁵⁴ Le candidat LR Erwan Davoux reconnaît ainsi qu'il n'a pas mis en place une campagne différenciée selon les espaces de la circonscription et que ce fut sans doute une « erreur ». Entretien, Paris, 16 mai 2019.

Pendant la campagne législative, la majorité des candidats ne se sont pas déplacés dans la circonscription plus loin que leur pays de résidence, faute de moyens⁵⁵. De fait, les candidats sont inégalement dotés en ressources nécessaires à ces campagnes atypiques, ressources qui ne sont pas que financières mais dépendent aussi du capital social et relationnel mobilisable pour assurer le logement, l'accueil, et l'organisation locale de réunions⁵⁶. Au total, seuls cinq candidats ont mené une campagne « de terrain » à l'échelle de la circonscription, en organisant une série de meetings dans plusieurs pays : Leila Aïchi (Modem/LREM), M'jid El Guerrab (Indépendant/LREM), Erwan Davoux (LR), Didier Le Bret (PS) et Frédéric Elbar (DVD). Ce sont tous ceux qui ont dépassé les 5 % au premier tour, auxquels il faut ajouter le candidat LFI, qui n'est pas venu dans la circonscription⁵⁷.

Les candidats LR et PS ont mené une campagne bien en amont de la période officielle de campagne électorale législative leur permettant de visiter les principaux pays, quand les deux candidats LREM « investis » tardivement ont privilégié une campagne éclair, centrée sur le Maghreb, avec une différence nette dans l'investissement des réseaux sociaux, particulièrement active et efficace pour le candidat El Guerrab, qui a usé du *selfie* comme outil de communication principal, plus discrète pour la candidate Aïchi. Outre son dynamisme « virtuel », El Guerrab a mené une campagne de proximité à Casablanca et Rabat lors de plusieurs réunions et meetings (jusqu'à une centaine de personnes à Casablanca) nécessitant d'importants moyens, systématiquement filmés et diffusés sur les réseaux sociaux et les médias marocains. Au-delà du Maroc, le candidat a fait plusieurs voyages éclair au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Mali, réunissant peu de personnes mais habilement médiatisés, ainsi que des déplacements de campagne plus discrets en Algérie et en Tunisie⁵⁸. La dynamique de campagne de Leila Aïchi a été assez directement affectée par la polarisation algéro-marocaine (voir *infra*) : si elle a pu se rendre dans plusieurs pays de la circonscription, elle n'a passé qu'une journée et demie au Maroc, pourtant épiscentre électoral de la circonscription, en petits comités et sans écho médiatique dans la presse marocaine⁵⁹.

⁵⁵ Il ne faut pas négliger le tarif parfois prohibitif des billets d'avion, qui impacte les déplacements dans les différents pays de la circonscription.

⁵⁶ Selon son référent au Maroc, En marche ! n'aurait financé aucune des activités militantes dans la circonscription, exceptées les visites de la sénatrice Bariza Khiari en novembre 2016, janvier 2017 et mai 2017. Entretien avec H. H., Paris, 16 novembre 2017. Les moyens de la campagne ont fait l'objet d'une polémique entre les candidats Le Bret et Davoux, le second accusant le premier d'avoir « mené sa campagne dès septembre [2016] alors qu'il était payé par le Quai d'Orsay pour une mission de renfort à plein temps jusqu'en mars [2017] alors qu'il était encore rémunéré par le MAE ». En réaction, le premier a porté plainte : « J'ai porté plainte pour diffamation car il a dit que je faisais campagne avec l'argent de l'Etat et que si je suis élu, je me livrerai à un trafic de visas ». Voir Lefebvre 2017a.

⁵⁷ Les dépenses de campagne reflètent ces stratégies : Aïchi 69 000 euros, Davoux 55 000, Elbar 47 000, Le Bret 42 000, Guerrab 38 000, Finel 900... Voir Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, « Publication simplifiée des comptes de campagne des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 », *Journal officiel de la République française. Edition des documents administratifs*, Année 2018, n° 3, 1^{er} août 2018, p. 158. Parmi les principaux candidats, le candidat des LR serait le seul à avoir reçu de son parti un appui financier pour la campagne de 9 000 euros.

⁵⁸ Pour un compte rendu promotionnel de son voyage en Côte d'Ivoire, à la rencontre du ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko et du chanteur Alpha Blondy, voir « Comment "En marche !" s'est déployé en Afrique pour soutenir Emmanuel Macron », *La Tribune Afrique*, 11 avril 2017.

⁵⁹ Réunions à Casablanca et Rabat les 31 mai et 1^{er} juin 2017. Pour une des rares couvertures dans la presse marocaine, voir « France-Législatives 2017 : Leila Aïchi en campagne en catimini au Maroc », *le360.ma*, 2 juin 2017. Le journal, défavorable à sa candidature, évoque « un lieu tenu secret » et « quelques représentants des Français du pays » présents.

La campagne du candidat PS a été une campagne classique de meetings de proximité et de notabilités (Maroc, Tunisie, Algérie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso), avec un site Internet de belle facture ainsi qu'une bonne couverture des médias français (TV5 Monde par exemple) et marocains jusqu'à la mi-mai 2017, mais sans grande dynamique sur les réseaux sociaux, et avec des rangs assez clairsemés de militants relativement âgés, handicapés par l'étiquette partisane et le score du PS à l'élection présidentielle⁶⁰. Chez Les Républicains, la dynamique de campagne a été considérablement affectée par les ennuis judiciaires de François Fillon, qui ont provoqué des défections importantes. Celles-ci s'enracinaient en réalité dans des tensions préexistantes entre et au sein des sections LR de la circonscription, qui ont ressurgi à cette occasion, laquelle fournissait des justifications commodes à ces désertions. Les relations du candidat investi Erwan Davoux avec les responsables de délégation à Dakar et à Tunis se sont notoirement envenimées, et certains dirigeants de sections LR ont appelé ouvertement à le faire échouer au profit de candidats divers droite dissidents ou du candidat LREM officieux M'jid El Guerrab⁶¹. La campagne a également été compliquée par le soutien implicite de certains militants LR de Côte d'Ivoire à Marine Le Pen au second tour de la présidentielle, qui a suscité des tensions au sein des sections locales⁶².

De son côté, bien que disposant de moyens pour le faire, le candidat de La France insoumise ne s'est pas déplacé, se contentant d'une campagne virtuelle sur Internet, peu relayée par les militants locaux désemparés par son absence⁶³. L'objectif assumé de nationaliser les enjeux des législatives et de ne parler que du programme national de La France insoumise, au détriment des doléances spécifiques des Français de l'étranger, n'a pas peu contribué à faire dérailler une dynamique née de la présidentielle.

La candidate du Front national Jehanne Dalila Fortin, qui vivait à Paris, s'est rendue en avril 2017 au Maroc pendant la campagne présidentielle, mais n'est semble-t-il pas revenue lors de la campagne législative, perdue d'avance pour son parti.

Un dernier argument peut expliquer le nombre important de parachutages de candidats parisiens dans la neuvième circonscription, malgré les difficultés d'y faire campagne. Vue de Paris, sa particularité géopolitique la rend valorisante et son député appréhende volontiers son rôle comme celui d'un « ambassadeur bis » qui fréquente les chefs d'Etats du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, est invité à leur investiture et participe régulièrement aux visites diplomatiques présidentielles ou ministérielles françaises. Les représentations autour de la fonction d'élus de la circonscription en font quelque chose de plus qu'un « simple » député des Français de l'étranger : un putatif acteur transnational des relations internationales entre la France et le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. C'est précisément autour de ce rôle attendu du député de la neuvième circonscription qu'on peut observer des brouillages transnationaux, tant chez les candidats que chez les militants ou les autorités des pays hôtes du scrutin, qui redéfinissent chacun à leur manière l'articulation entre le « national » et « l'étranger », catégories dont la distinction apparaît alors tout sauf évidente.

⁶⁰ Carnet de terrain, Rabat, février-mai 2017.

⁶¹ Entretien avec E. Davoux, Paris, 16 mai 2019.

⁶² Certaines alliances entre LR et FN aux élections consulaires de 2014 en Côte d'Ivoire ont aussi laissé des traces.

⁶³ Echanges électroniques du candidat avec des membres des groupes d'appui LFI de Rabat et Tunis, carnet de terrain, Rabat, juin 2017.

UNE ÉLECTION PEUT EN CACHER UNE AUTRE : LES BROUILLAGES TRANSNATIONAUX DU VOTE

Des élus de l'étranger, ou des acteurs de l'influence française à l'étranger ?

Un premier brouillage tient aux représentations de la fonction d'élu de l'étranger, celles que se font les candidats aux élections législatives en particulier.

Comme l'a montré Cédric Pellen à propos des législatives françaises de 2012 en Amérique du Nord, la fonction étant neuve, le rôle était à inventer⁶⁴. Or les représentations que se font les candidats des Français de l'étranger de la fonction diffèrent selon les circonscriptions. Dans la neuvième, aux relations si particulières avec la France, certains conçoivent le rôle de député comme celui de porte-parole de la politique africaine de la France. Dans leur matériel de campagne, comme dans les entretiens avec la presse, ils s'autodéfinissent comme représentants de la France à l'étranger – rôle pourtant dévolu normalement au personnel diplomatique – plus que comme représentants à Paris des intérêts catégoriels des Français de l'étranger⁶⁵. L'équilibre classique de la fonction d'interface du député, « élu de la nation » entre, d'une part, le travail de représentation de la circonscription à l'Assemblée nationale et, d'autre part, de représentant de Paris au plan local, prend une tout autre dimension avec le vote extraterritorial. Le chevauchement avec les relations internationales fait de cette dialectique de la représentation extraterritoriale un objet particulièrement intéressant et complexe à étudier⁶⁶.

Les candidatures de Didier Le Bret (PS), Erwan Davoux (LR), Patrice Finel (LFI) et des deux prétendants d'En marche ! ont souligné cette ambiguïté, chacune à sa manière⁶⁷.

Didier Le Bret, que sa carrière diplomatique a mené en Afrique (il fut conseiller culturel à l'ambassade de France au Sénégal) puis à l'Elysée (coordinateur national du renseignement jusqu'à l'automne 2016), a été reçu avec un soin particulier dans les ambassades françaises de la circonscription bien qu'il eût officiellement été mis en disponibilité de ses fonctions à partir de septembre 2016.

Erwan Davoux, qui n'occupait aucune charge diplomatique mais avait travaillé comme analyste sur la région, avait une conception double de son rôle de futur député : d'une part

⁶⁴ Pellen 2013.

⁶⁵ D'anciens députés des Français de l'étranger comme Thierry Mariani (onzième circonscription, 2012-2017) ou Alain Marsaud (dizième circonscription, 2012-2017) ont régulièrement mis l'accent sur le rôle diplomatique du député des Français de l'étranger, que leurs détracteurs ont volontiers qualifié de « diplomatie parallèle ». Voir les entretiens recueillis par Pellen 2017 : 20.

⁶⁶ Pour la législature 2012-2017, Cédric Pellen a observé que les députés des Français de l'étranger ont majoritairement siégé à la commission des Affaires étrangères, « l'étranger » étant aussi pour eux en partie le « local » (leur circonscription), ainsi que dans l'ensemble des groupes d'amitié parlementaires des pays inclus dans leur circonscription : Pellen 2013.

⁶⁷ Sur ce plan, ces candidats s'inscrivaient dans la lignée du député sortant, Pouria Amirshahi, qui avait assumé ce double rôle pendant son mandat, n'hésitant pas à se prononcer sur les questions de relations internationales concernant l'Afrique dans sa lettre d'information aux électeurs de la circonscription.

représenter les intérêts des Français de l'étranger, d'autre part jouer un rôle diplomatique, se revendiquant de l'héritage d'une politique chiraquienne gaulliste vis-à-vis du monde arabe et de l'Afrique⁶⁸.

Patrice Finel a été pendant de longues années chargé des questions africaines au Front de gauche, responsable Afrique de la campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon en 2012 et président délégué à la coopération décentralisée du conseil départemental de l'Essonne. Et c'est bien en vertu de cette « expertise » militante centrée sur une zone géographique que sa candidature a été justifiée auprès des groupes locaux, au nom de sa bonne connaissance des « questions africaines, des négociations sur les ACP et le Maghreb ». Les points programmatiques spécifiques à la circonscription déroulés par le candidat de La France insoumise dans ses échanges électroniques avec les groupes locaux ont révélé l'étendue de la confusion des rôles et le fort malentendu avec les militants de terrain. L'essentiel du message de Patrice Finel à ces derniers portait non sur la vie des Français de l'étranger, mais sur des considérations géopolitiques et sur la politique africaine de la France, dans ce qui ressemblait davantage à un manifeste de politique étrangère de la France pour un éventuel ministre des Affaires étrangères d'un gouvernement France insoumise, qu'une profession de foi pour devenir un représentant des Français de l'étranger. Etaient ainsi mis en exergue les positions du candidat sur le Sahara occidental (défavorable à la position marocaine et faisant état de son séjour de quinze jours dans des camps du Polisario en Algérie), sur le Mali (refus de l'interventionnisme militaire français) et un appel à la fin des poursuites à la Cour pénale internationale contre Laurent Gbagbo, présenté comme un ami personnel du candidat, doublé d'une sommation à mettre fin au soutien français au régime Ouattara en Côte d'Ivoire⁶⁹. Pour ce candidat, le brouillage des rôles s'est avéré particulièrement contreproductif. Le sentiment d'inadéquation avec le rôle attendu d'un député des Français de l'étranger semble avoir eu des effets très concrets en termes de démobilisation des militants et des sympathisants, mais aussi de l'électorat, à qui un programme bien plus lisse et centré sur les questions intéressant les Français de l'étranger a finalement été soumis⁷⁰.

La candidate LREM Leila Aïchi, avocate spécialisée sur les questions environnementales, était vice-présidente de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces

⁶⁸ Il fut également acteur de la diplomatie des partis puisqu'il fut le représentant des Républicains lors de l'investiture du président sénégalais Macky Sall en 2012 et entretenait des relations fortes avec le parti présidentiel sénégalais APR lors du premier mandat de Macky Sall, relations qu'il continue d'entretenir au sein du cabinet de la présidente de la région Ile de France, Valérie Pécresse.

⁶⁹ Lettres d'information électroniques de Patrice Finel, « Lettre info 1 législative », 14 mai 2017 et « Législatives lettre d'info n° 5 », 24 mai 2017 ; échanges électroniques du candidat avec des membres des groupes d'appui LFI de Rabat et Tunis, carnet de terrain, Rabat, mai 2017.

⁷⁰ « Interview : Patrice Finel », *Lepetitjournal Tunis*, 24 mai 2017. Le score obtenu par Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle dans la circonscription a ainsi été divisé par 8 aux législatives (passant de 25 % à 9 %, contre une chute de 19 % à 11 % au niveau national). D'après les témoignages recueillis, la position initialement ambiguë de Jean-Luc Mélenchon sur son positionnement pour le second tour de la présidentielle semble avoir également joué un rôle important dans la désaffection de certains militants et électeurs, en particulier chez les binationaux. Plus généralement, les appels ou non-appels à la mobilisation au second tour de la présidentielle contre Marine Le Pen ont laissé des traces, à La France insoumise comme chez Les Républicains, suscitant ou accélérant certains ralliements à En marche !. Voir par exemple le jeu compliqué de signatures ou non-signatures de l'appel à un « couscous républicain » à Rabat contre le Front national, réunissant socialistes, centristes, « républicains » et certains « insoumis » (carnet de terrain, Rabat, mai 2017).

armées du Sénat (2014-2020), et à ce titre intéressée par les questions internationales et la diplomatie française. Elle a également été membre, entre autres, des groupes d'amitié du Sénat France-Algérie et France-Afrique de l'Ouest⁷¹.

L'autre candidat LREM, M'jid El Guerrab, a également assumé l'ambivalence des rôles, comme il s'en est expliqué dans une interview :

« Un vrai porte-parole pour les Français de l'étranger doit être en capacité d'aller taper au plus haut niveau des pays de résidence pour dire ce qui ne va pas, ce qui inquiète nos ressortissants qu'ils soient binationaux ou non ! Il le fait naturellement pour la France auprès des autorités françaises mais c'est dans la vie quotidienne et locale que le futur député doit peser ! »⁷²

S'y ajoutait une deuxième ambivalence, suggérée par son insertion dans les réseaux de la diplomatie marocaine. Sa campagne à destination de l'Afrique de l'Ouest (déplacements au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Mali) maniait les deux registres d'un discours diplomatique français mais aussi marocain, présenté sous la forme d'un partenariat franco-marocain pour l'Afrique, qui épousait le discours officiel tant marocain que français sur le sujet⁷³. La réactualisation des registres de légitimation positionnant le Maroc comme interface privilégiée pour la relation France-Afrique, à la faveur de l'activisme diplomatique du Maroc envers l'Afrique, était également martelée par ses soutiens politiques et médiatiques au Maroc⁷⁴.

Ces entrecroisements des rôles ajoutent parfois à la complexité de l'action de la représentation diplomatique, qui doit se prévaloir de sa neutralité dans la campagne et le déroulement de l'élection. L'ambassade n'accueille pas officiellement les candidats et n'offre pas de facilités logistiques lors de la campagne (hormis l'accès à la liste des contacts des inscrits sur les listes électorales consulaires, la LEC)⁷⁵. Mais les relations interpersonnelles préexistantes et le rôle

⁷¹ Sur le rôle limité de ces groupes d'amitié parlementaires, voir Maus 2012. Sur l'implication des députés et sénateurs de l'étranger dans ces groupes, voir Pellen 2017 : 19.

⁷² « Comment "En marche !" s'est déployé en Afrique pour soutenir Emmanuel Macron », art. cité.

⁷³ Après son élection, l'action de M'jid El Guerrab s'inscrit dans la continuité de la diplomatie marocaine et de la stratégie d'influence du Club Eugène Delacroix, dont il est membre comme l'autre députée des Français de l'étranger pour la zone Afrique-Moyen Orient, Amal Amélia Lakrafi, franco-marocaine également. Voir ci-après.

⁷⁴ Ainsi du ministre marocain et président du RNI, parti proche du palais royal, Aziz Akhannouch, qui affirme dans sa vidéo de soutien au candidat franco-marocain M'jid El Guerrab : « J'ai porté un grand intérêt à la campagne de M'jid El Guerrab, je pense qu'il est plein d'ambition pour cette région. Avec son potentiel, il va bien s'occuper de l'Afrique », in « France-Législatives 2017 : Aziz Akhannouch soutient M'jid El Guerrab », *le360.ma*, 26 mai 2017. Ou du journaliste franco-marocain Ahmed Ghayet : « le Maroc est aujourd'hui devenu l'avocat, l'investisseur, le porte-voix de l'Afrique grâce à la politique volontariste de SM le Roi, là aussi plutôt que d'être en rivalité la France et le Maroc ont décidé d'en faire leur cause commune et un député tel que M'jid qui possède de solides relais en Afrique ne peut qu'être un atout de cet axe Maroc-France-Afrique ! », in Ghayet 2017.

⁷⁵ Des accusations mutuelles d'instrumentalisation du réseau diplomatique français entre les candidats LR et PS ont été échangées pendant la campagne. En mars 2017, Erwan Davoux a ainsi signalé au ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault dans une lettre ouverte que Didier Le Bret avait été hébergé, pendant ses déplacements de début de campagne, par les ambassades où il comptait des « amis » (Tunis et Dakar). A l'inverse Le Bret a accusé « son adversaire républicain d'avoir profité d'un pique-nique organisé par l'ambassade de Tunis début mai [2017] pour faire campagne » ; voir Lefébure 2017a, et pour les débuts houleux de la campagne, Delmas 2017.

important des conseillers consulaires qui travaillent régulièrement avec l'ambassade tout en affichant publiquement leur soutien à tel ou tel candidat témoignent de la frontière parfois poreuse entre acteurs de la représentation et représentants de l'administration dans ce contexte extraterritorial. Auprès des électeurs peu au fait de l'organisation consulaire, la distinction entre conseillers consulaires et personnel diplomatique n'est pas toujours claire par exemple. Les candidats sont libres de leurs opinions sur la politique étrangère de la France, mais leur prise de position ainsi que les stratégies des médias du pays de résidence peuvent compliquer la marge de manœuvre du poste diplomatique tenu à rappeler dans tous les cas la position officielle de la France.

Des élections « françaises », mais pas seulement... : interpénétration des champs politiques et multipositionnement des acteurs

Un deuxième brouillage transnational des élections s'opère cette fois au niveau des militants et des sympathisants. Alors qu'en droit, seuls sont électeurs les détenteurs de la nationalité française, les scrutins présidentiel et législatif dans la neuvième circonscription ont mobilisé un très grand nombre d'acteurs qui n'étaient pas français sur les réseaux sociaux, lors des meetings, à la faveur de la fabrication et de la diffusion du matériel électoral, et même le jour du vote. Comment expliquer le fort engagement politique d'individus pour les élections d'un pays dont ils ne sont pas électeurs ? Que nous disent ces engagements de l'interpénétration des scènes politiques ? Que révèle des usages inattendus de l'élection à l'étranger ce qu'on pourrait qualifier de participation périélectorale de non-nationaux ? Alors que l'intérêt de l'électeur français établi hors de France pour les scrutins électoraux français n'est pas garanti, comment expliquer celui d'individus ne pouvant même pas voter ? Certes l'engouement, voire la passion, pour les élections ne sont pas uniquement conditionnés par la capacité juridique à être électeur. Mais au-delà de l'appétence, qui de façon minimale pourrait se résumer au fait d'en parler, de lire les articles de la presse internationale (ou nationale le cas échéant quand elle en parle) sur le sujet ou les débats télévisés, ce sont bien l'engagement et la mobilisation dans la campagne qui interrogent⁷⁶.

Il est frappant de constater par exemple que les comités En marche ! au Maroc ou au Sénégal comprenaient initialement un nombre important de non-Français. Parmi les quatre cents adhérents et sympathisants enregistrés au Maroc en 2017, 30 % environ étaient « Marocains seulement », les 70 % restant étant des binationaux (majoritaires) ou des Français mononationaux⁷⁷. Dans ce pays, le référent d'En marche ! d'août 2016 à mai 2017 était ainsi un citoyen marocain, Hamza Hraoui, qui ne disposait pas de la nationalité française mais avait vécu en France plusieurs années. Son engagement politique était motivé par la montée du

⁷⁶ Ces interrogations renvoient aux questionnements sur la transnationalisation de l'action collective et du militantisme, largement étudiée en sociologie des mouvements sociaux et du transnationalisme, mais peu dans le cas de la mobilisation de non-nationaux français dans les campagnes électorales françaises à l'étranger.

⁷⁷ Entretien avec H. H., Paris, 16 novembre 2017.

Front national dans les sondages au cours de l'année 2016, et l'intérêt suscité par la candidature d'Emmanuel Macron perçu comme apportant de la « nouveauté » et de la « modernité » dans un champ politique vu comme cloisonné, en particulier par les élites issues de l'immigration maghrébine et africaine. On retrouve cette double motivation – volonté de faire barrage au Front national, « nouveauté » d'En marche ! comme offre électorale – chez bon nombre de non-nationaux français engagés dans la campagne présidentielle au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Tunisie ou en Algérie⁷⁸.

Chez le référent national En marche ! au Maroc, elle se conjugait avec une volonté de s'exercer à faire de la politique, du moins de la mobilisation politique, dans l'optique d'une reconversion ultérieure de ce capital militant et relationnel au profit d'une carrière politique au Maroc⁷⁹. Ce constat pourrait s'étendre à d'autres sympathisants et militants marocains, sénégalais ou ivoiriens qui se sont impliqués. Certains se voyaient déjà devenir des équivalents d'Emmanuel Macron dans la vie politique de leur pays, se présentant comme une supposée nouvelle offre politique, jeune, internationalisée et « ni droite-ni gauche » qui venait bousculer les vieux appareils politiques⁸⁰.

Un autre constat partagé semble être à l'origine de cette participation périélectorale des non-nationaux : celui d'un « vide abyssal » de la vie politique dans le pays d'origine, qui incite les individus à se projeter, par substitution, vers un espace politique plus « attractif » et « intéressant »⁸¹. Une campagne électorale étrangère semble donc être potentiellement un moment et un vecteur de politisation inattendue⁸².

Les malentendus ont été nombreux car cet engouement portait sur des thèmes qui ne recoupaient pas nécessairement ceux qui intéressaient les Français. Si ces derniers, du moins les plus durablement installés, étaient particulièrement concernés par les questions touchant à la vie quotidienne des expatriés (fiscalité, scolarité, immobilier, services consulaires, législation sur le travail du pays de résidence etc...), les non-nationaux s'engageant dans la campagne s'enthousiasmaient avant tout pour la « politique franco-française », les personnalités politiques, la lutte contre le Front national et la question de l'immigration. Au fond, les non-nationaux se passionnaient principalement pour la politique d'immigration de la France, alors que les expatriés

⁷⁸ Entretien avec F. S. S, Dakar, 11 janvier 2019.

⁷⁹ La loi marocaine, jusqu'au changement récent de législation, lui imposait de ne posséder qu'une seule nationalité s'il se destinait à une carrière politique au Maroc. Entretien avec H. H., Paris, 16 novembre 2017. Après trois années de préparation, le mouvement Koulchi Moumkine (« Tout est possible ») a finalement été lancé à Casablanca le 21 mars 2019.

⁸⁰ Voir le reportage de l'hebdomadaire marocain *Tel Quel* sur les profils de ces passionnés par l'élection présidentielle française s'étant engagés dans la campagne pour LREM : Ollivier 2017. Théa Ollivier recensait une trentaine de Marocains (non binationaux) parmi les cinq cents sympathisants revendiqués par le mouvement au Maroc. Outre le référent En marche ! pour le Maroc, la responsable de la page Facebook était également une Marocaine non-binationale. Le chroniqueur sénégalais Hamidou Anne s'est interrogé sur le même sujet à la veille de l'élection : voir Anne 2017. Moins couvert par les médias, un engouement similaire de non-nationaux pour la campagne de La France insoumise a également été observé en Tunisie et au Maroc.

⁸¹ Je reprends ici les termes utilisés lors d'un entretien par l'une des personnes interrogées.

⁸² Voir par exemple, dans un autre contexte, les reportages du *Parisien* du 1^{er} novembre 2008 sur l'« obamania » en France en 2008, en particulier en Seine-Saint-Denis et en banlieue lyonnaise.

s'attachaient surtout à la politique d'émigration française⁸³. Le thème sur lequel électeurs français de l'étranger et militants non français semblaient en revanche se rejoindre est celui de la politique internationale, et en particulier africaine et méditerranéenne, de la France⁸⁴. A la jonction des deux, les électeurs binationaux cumulaient potentiellement tous ces intérêts.

Parce que le multipositionnement est possible pour les binationaux, l'existence de réseaux politiques ou d'expérience politique locale a souvent été déterminante pour cette catégorie de militants et sympathisants. Leur engagement relevait d'une conversion d'un capital politique et de capacités de mobilisation dans le pays de résidence, mis au service d'une reconversion dans la politique « française », pouvant elle-même être un tremplin pour une reconversion future dans la vie politique du pays de résidence par le gain d'expérience pouvant profiter à leur formation politique d'origine ou à leur stratégie individuelle de notoriété. Selon les fondateurs du comité En marche ! au Sénégal, plusieurs militants qui l'ont rejoint progressivement à Dakar avaient des affiliations politiques sénégalaises, qui n'étaient un mystère pour personne⁸⁵. Les enjeux propres de la vie politique sénégalaise en amont de l'élection présidentielle sénégalaise de 2019 auraient d'ailleurs même contribué à nourrir les conflits au sein du comité Sénégal, jusqu'à en paralyser le fonctionnement⁸⁶. Derrière la dynamique apparente d'En marche ! au Sénégal, des guerres de pouvoir ont en effet émergé, donnant naissance à des accusations de manque de représentativité ou de défaut d'autochtonie supposés⁸⁷. Au Maroc également, nombreux ont été les militants multipositionnés qui se sont engagés. Outre la dynamique particulière de soutien politique du Maroc au candidat M'jid El Guerrab à la faveur des législatives, dès la mobilisation pour la campagne présidentielle, de jeunes acteurs politiques marocains s'étaient investis dans la campagne En marche !. Hamza Hraoui, déjà mentionné, le fondateur du premier comité En marche ! au Maroc, qui s'était un temps intéressé au RNI du ministre Aziz Akhannouch, a su mobiliser ses réseaux « centristes » ou « progressistes », tant au sein du RNI, que du PAM ou de l'UFSP⁸⁸. Jamal Belahrach, qui allait être le directeur de campagne du candidat M'jid El Guerrab

⁸³ La politique d'immigration étant encore un marqueur droite-gauche important, la sensibilité à cette question chez les Français de l'étranger non binationaux est importante, également pour des raisons familiales ou amicales. Toutefois, comme l'ont révélé les débats autour de la nécessité ou non d'un front commun contre Marine Le Pen au second tour de la présidentielle, certains non-nationaux ont parfois pu reprocher aux « expatriés » de minimiser l'enjeu et ses conséquences possibles en termes de politiques d'immigration plus restrictive. Carnet de terrain, Rabat et Casablanca, avril et mai 2017.

⁸⁴ La question du « codéveloppement » est revenue régulièrement dans les discussions et les thématiques mises en débat dans la circonscription. Dans le cas particulier du Maroc, cette notion a été présentée sous un angle bien spécifique, celui d'une coopération franco-marocaine pour le codéveloppement de l'Afrique, s'inscrivant dans le discours officiel très calibré de la « nouvelle » politique africaine du Maroc.

⁸⁵ On peut citer l'exemple de Madiyou Touré, frère cadet de Mimi Touré, ancienne Première ministre du Sénégal et directrice de campagne du président sénégalais Macky Sall pour la présidentielle sénégalaise de 2019.

⁸⁶ Entretiens avec J. F. et F. S. S., Dakar, 11 janvier 2019.

⁸⁷ Le comité du Sénégal était animé par un trio composé de Jérémy Fabre, entrepreneur français installé au Sénégal, Fatou Sow Sagna, cadre bancaire franco-sénégalaise et Khalil Bahsoun, directeur de clinique, franco-sénégalais et fils du conseiller consulaire ADFE Hassan Bahsoun. Les deux premiers furent critiqués par un groupe dissident renvoyant Jérémy Fabre à son statut de Français « blanc » et Fatou Sow Sagna à celui de Sénégalaise trop « toubab » (européanisée/française) pour avoir vécu en France. Ce groupe, rejoint par Khalil Bahsoun, se réunissait à la villa Racine à Dakar, et soutiendra ultérieurement le candidat M'jid El Guerrab. Entretiens avec J. F. et F. S. S., Dakar, 11 janvier 2019.

⁸⁸ Entretien avec H. H., Paris, 16 novembre 2017.

lors des législatives, était par ailleurs aussi membre du comité directeur du RNI⁸⁹. Pour les militants interrogés, ce multipositionnement ne se traduisait par aucune ingérence. Pourtant, aux yeux de leurs adversaires, le fait de disposer de membres actifs d'un parti du pays de résidence a été un atout non négligeable lors de la campagne. Si certains partis profitent des relations internationales existant entre partis politiques au sein de l'Internationale socialiste ou de l'Internationale libérale⁹⁰, le multipositionnement transnational concret de candidats comme de militants binationaux entre institutions du pays hôte et du pays d'origine semble plus efficace pour mettre à la disposition d'un candidat des ressources locales, et des savoir-faire de mobilisation compensant la faible implantation partisane ou la distance avec Paris.

Quand le « local » des uns est (aussi) le « national » des autres : la polarisation Maroc-Algérie

Un troisième brouillage tient à la pluralité des sens possibles du vote extraterritorial. Dans le prolongement des travaux sur le vote comme moyen d'afficher son attachement au territoire d'origine, que ce soit le vote des originaires dans leur village d'origine à l'intérieur d'un même pays⁹¹ ou le vote extraterritorial « global », il faut en effet s'interroger sur le sens donné au vote à distance par les électeurs de l'étranger⁹². Paolo Boccagni a bien montré, pour le cas des Equatoriens, que le vote à distance est un des éléments clés de l'attachement au pays d'origine, une manière de réaffirmer publiquement une appartenance et une loyauté politique à l'Etat⁹³. Cependant, qu'entend-on précisément par attachement ? A quel espace politique, à quelle appartenance, à quelle citoyenneté ? Les modalités de l'attachement sont en effet aussi diverses que le sont les représentations autour du sens du vote extraterritorial et les combinaisons possibles d'appartenance selon la résidence et l'origine. La catégorie de « binational » apparaît ici centrale, et recouvre elle-même une grande diversité de situations et de trajectoires individuelles et familiales⁹⁴.

⁸⁹ Sur le soutien apporté à la campagne de M'jid El Guerrab par des poids lourds de la vie politique marocaine, en particulier du RNI, voir *infra*.

⁹⁰ Dans la neuvième circonscription, le PS français entretient de bonnes relations avec le PS sénégalais. Les scissions au sein du PS sénégalais à partir de 2017 compliqueront néanmoins ces relations (une tendance derrière Ousmane Tanor Dieng soutenant le président Macky Sall, et une tendance derrière le maire de Dakar emprisonné Khalifa Sall, dont Benoît Hamon et Pouria Amirshahi sont des proches). Les LR français sont notoirement proches des partis présidentiels sénégalais (APR du président Macky Sall) et ivoirien (RDR du président Alassane Ouattara), mais aussi, plus curieusement de l'UFSP au Maroc.

⁹¹ Briquet 2016 ; Bargel 2016.

⁹² Classiquement, l'étude de la participation électorale peut être une manière de tenter de mesurer « l'attachement » au pays d'origine. Voir cependant Lafleur 2013a : 94-116, pour la nécessaire prise en compte d'une pluralité de facteurs dans l'explication de la participation à l'étranger. A partir du cas finlandais, Johanna Peltoniemi a également remis en cause l'idée que la participation électorale des émigrés dépendrait de leur degré d'identification au pays d'origine, au profit d'explications multifactorielles comme la distance au bureau de vote, l'intérêt pour la politique, la durée d'expatriation et les caractéristiques socioéconomiques. Voir Peltoniemi 2018.

⁹³ Boccagni 2011.

⁹⁴ Sur la complexité et la diversité des profils binationaux à partir du cas des binationaux au Maghreb, voir Hachimi Alaoui 2007 ; Labat 2012 ; Perrin 2016 : 41-62 ; Geisser 2016.

De fait, le sens du vote n'est pas forcément le même selon qu'on dispose de la seule nationalité française ou que l'on possède également celle du pays de résidence. En outre, ce dernier peut devenir un pays d'appartenance vécue, ou un pays dont on acquiert la nationalité, par le mariage ou la résidence de longue durée, voire être un pays « d'origine » si les parents y sont nés et qu'on peut en avoir la nationalité par héritage. Autant de nuances dans la définition d'un sentiment d'appartenance qui soulignent que le « local » des uns peut tout aussi bien être le « national » des autres : ce qui relève d'un enjeu « local » pour un électeur français mononational, peut être un enjeu « national » extrêmement important pour un électeur français binational également ressortissant du pays de résidence, selon son degré d'identification à cette seconde appartenance.

L'étude de la neuvième circonscription des Français de l'étranger est passionnante à cet égard : en raison du nombre extrêmement important de binationaux (69 % au Maghreb, plus de 50 % en Afrique de l'Ouest)⁹⁵, une part conséquente des électeurs vote en tant que Français de l'étranger, depuis un pays qui n'est pas tout à fait « neutre » en termes d'attachement ou de potentielles loyautés politiques et nationales⁹⁶. La campagne des élections législatives de mai-juin 2017 en a fourni une éclatante illustration.

Cette campagne est en tout point atypique, et pour le moins « électrique » en raison de la polarisation provoquée par l'affrontement des prétendants à l'investiture LREM. Dès que la désignation de Leila Aïchi est connue, le 11 mai 2017, c'est en effet la presse marocaine qui exhume avec célérité les archives d'un colloque qui s'est tenu le 2 février 2013 au Sénat, auquel Leila Aïchi a participé en tant que sénatrice EELV et vice-présidente de la commission Défense, au cours duquel elle aurait, selon les médias marocains, apporté son soutien au Front Polisario⁹⁷. Le candidat M'jid El Guerrab et ses partisans s'activent pour médiatiser ce qu'ils qualifient d'« affaire Leila Aïchi »⁹⁸. A la pointe du combat, on trouve Bariza Khiari, sénatrice

⁹⁵ Alors que le taux moyen de binationaux s'élève à 41 % pour l'ensemble des Français de l'étranger, il est de 69 % pour l'Afrique du Nord et de 47 % pour l'Afrique francophone. Soit, pour le Maghreb, le taux le plus élevé avec la zone Proche-Orient qui compte 68 % de binationaux, contre seulement 44 % pour les Français d'Amérique du Nord, 28 % dans l'UE, et 22 % pour l'Asie-Océanie ; voir Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, « Rapport du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France », 2017, p. 12 (données de 2016). Ce chiffre de 47 % pour l'ensemble de l'Afrique francophone est en réalité bien plus élevé pour la seule Afrique de l'Ouest, en particulier au Sénégal, où selon l'ambassade de France la « grande majorité » des inscrits sont nés au Sénégal, ou en Côte d'Ivoire où le taux de binationaux atteint 59 %. Voir <https://sn.ambafrance.org/La-communaute-francaise> (publié le 21/04/2015) ; <https://ci.ambafrance.org/Chiffres-cles-de-la-communaute-des> (consulté le 21/04/2016).

⁹⁶ La situation de la neuvième circonscription n'est pas inédite, le constat est le même par exemple dans la huitième qui comprend un électorat important, voire majoritaire, de binationaux franco-israéliens.

⁹⁷ Le colloque, réunissant des militants des droits de l'homme, d'anciens responsables onusiens et des soutiens de la cause sahraouie s'intitulait précisément ainsi : « Le respect des droits de l'homme au Sahara occidental. Pour la mise en place d'un processus de protection de la population civile sahraouie et de surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental ». Le communiqué de la sénatrice accompagnant le colloque de 2013 est sans ambiguïté, dénonçant « l'alignement systématique de la France sur la politique marocaine au Sahara occidental, et ce malgré les graves violations des droits de l'homme constatées par les ONG humanitaires. Figurant sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, le Sahara occidental et ses habitants subissent pourtant l'occupation marocaine depuis près de quarante ans » (Communiqué de la sénatrice Leila Aïchi, « Le Sahara occidental : vers un nouveau nord Mali ? », 2 février 2013).

⁹⁸ Une pétition en ligne de Franco-Marocains, qui a obtenu 2 262 signatures, présente Leila Aïchi comme : « connue pour son soutien inconditionnel au mouvement séparatiste Polisario ». Voir la pétition en ligne « La République en marche : Non à l'investiture de Mme Aïchi dans la neuvième circonscription de l'étranger », https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/La_republique_En_Marche_Non_a_linvestiture_de_Mme_Aichi_dans_

de Paris PS depuis 2004 et ancienne vice-présidente du Sénat, ralliée à En marche ! dont elle est devenue déléguée nationale en novembre 2016. La campagne de presse s'apparente dès lors à une lutte d'influence entre Bariza Khiari et sa collègue Leila Aïchi⁹⁹. Toutes deux ont la double nationalité franco-algérienne, mais Bariza Khiari est membre du groupe sénatorial d'amitié France-Maroc et très proche du Cercle Eugène Delacroix.

Dès le 11 mai 2017 ce cercle, groupe d'élus français (dont de nombreux binationaux franco-marocains) créé en 2014, qui agit comme groupe d'intérêt défendant les positions du Maroc en France, publie un communiqué fustigeant en des termes particulièrement virulents et stéréotypés l'investiture de la candidate¹⁰⁰. Le 13 mai, LREM Maroc décide de suspendre la campagne le temps d'une clarification¹⁰¹. La candidate investie Leila Aïchi se voit contrainte de publier un communiqué pour assurer qu'elle défend les positions françaises et onusiennes sur le Sahara occidental et qu'elle ne soutient pas le Front Polisario¹⁰².

L'affrontement entre les deux prétendantes LREM oblige leurs appuis respectifs à s'impliquer dans la campagne. François Bayrou soutient officiellement Leila Aïchi dans une vidéo et s'indigne d'une « campagne inqualifiable menée contre elle, notamment au Maroc »¹⁰³. A leur tour, les partisans de M'jid El Guerrab se fendent de vidéos en ligne pour soutenir leur candidat : Gérard Collomb, Christophe Castaner et l'ancien député des Français de l'étranger Arnaud Leroy au sein de l'état-major de LREM, mais aussi Jack Lang, directeur de l'Institut du monde arabe, dont la proximité avec le Maroc est de notoriété publique, qui donne un entretien à un journal marocain pour demander l'annulation de l'investiture de Leila Aïchi¹⁰⁴.

la neuvième circonscription de l'étranger/ Par la suite, M'jid El Guerrab affirmera jouer l'apaisement avec l'Algérie (où il se rendra pour une brève visite) et donnera des cautions « algériennes », rappelant que son épouse est elle-même d'origine algérienne, et que sa suppléante, Samia Kasmi (avocate et conseillère municipale EELV à Nanterre depuis 2014), est fille d'Algériens nés à Tunis. Mais ses soutiens alimentent ouvertement la polémique et répondent dans la presse aux articles de la presse algérienne. Voir « France-Législatives : Bronca au Maroc contre l'investiture de la franco-algérienne Leila Aïchi », *HuffPost Maghreb*, 13 mai 2017 ; Daoudi 2017 ; Bozonnet 2017 ; Macé 2017.

⁹⁹ Pour une synthèse de la guerre entre médias marocains et algériens, voir Henni-Moulaï 2017.

¹⁰⁰ « Nous, élus du Cercle Eugène Delacroix sommes profondément choqués d'apprendre l'investiture de Madame Leila Aïchi, sénatrice de Paris, sur la neuvième circonscription des Français de l'étranger. Madame Aïchi n'a eu de cesse d'entretenir des relations de connivence avec l'insignifiant groupe Polisario en vue de déstabiliser la relation séculaire qui unit la France et le royaume du Maroc. Ses initiatives, portées en sa qualité de sénatrice, en faveur du groupuscule sont autant d'injures faites aux relations entre les deux pays. L'annonce de son investiture constitue une faute morale de la commission d'investiture. Elle s'inscrit en total contresens de la dynamique engagée par le mouvement "En marche !". Aussi c'est avec solennité que nous interpellons le président de la commission pour procéder à la désignation d'un nouveau candidat n'ayant pas à son actif une campagne honteuse de calomnie à l'égard du peuple marocain et de son Histoire » : Communiqué du Cercle Eugène Delacroix, Facebook, 11 mai 2017. Le Cercle Eugène Delacroix est présidé par Salah Bourdi, élu divers droite et adjoint au maire d'Épinay-sur-Seine, ami proche de M'jid El Guerrab.

¹⁰¹ Lamlili 2017b. Ce boycott ne fut cependant pas unanime au sein des comités En marche ! du Maroc. De fait, le risque de boycott électoral au Maroc pour LREM en cas de soutien à Leila Aïchi a fortement limité la marge de manœuvre des responsables LREM opposés à M'jid El Guerrab, dont la personnalité ne faisait pourtant pas consensus, mais qui ne pouvaient pas appeler publiquement à soutenir Leila Aïchi. Hors du Maroc et de l'Algérie, les comités En marche ! se sont divisés entre Aïchi et El Guerrab, la plupart appelant prudemment à la neutralité.

¹⁰² Leila Aïchi, candidate de la République en marche, communiqué de presse, 16 mai 2017. La candidate y précise n'avoir « jamais eu de paroles déplacées à l'encontre du Maroc, de son peuple et de la personne du Roi. Elue de la République, je n'ai aucune relation d'assujettissement envers une puissance ou des intérêts étrangers. Je n'ai jamais questionné l'intégrité territoriale du Maroc, un grand pays à l'histoire et la civilisation plus que millénaires ».

¹⁰³ François Bayrou, 8 juin 2017, <https://youtu.be/KtfwzSiTtag>

¹⁰⁴ <https://www.atlasinfo.fr/France-le-porte-parole-du-gouvernement-appelle-a-se-mobiliser-derriere->

Les autorités marocaines protestent également avec vigueur auprès de l'ambassade de France, soulignant le risque d'une détérioration des relations diplomatiques franco-marocaines en cas de maintien de la candidature Aïchi¹⁰⁵. Le candidat El Guerrab, la presse marocaine, la diplomatie marocaine et ses réseaux d'influence en France se coalisent pour exiger la « désinvestiture » de Leila Aïchi, et obtiennent en partie gain de cause¹⁰⁶. En effet, devant l'ampleur de la polémique et des protestations marocaines, officielles et officieuses, LREM fait machine arrière, sans pour autant « désinvestir » complètement Leila Aïchi car l'affiliation et le matériel de campagne ont été déposés auprès du ministère de l'Intérieur. Aïchi se prévaut donc d'être la candidate officielle de la majorité présidentielle, tandis qu'El Guerrab fait diffuser une lettre de soutien du comité international d'En marche ! (structure différente du comité des investitures) le présentant comme le candidat soutenu par LREM¹⁰⁷. Aïchi comme El Guerrab battent campagne en se réclamant tous deux de LREM, Aïchi sous l'étiquette « majorité présidentielle », El Guerrab sous celle « le candidat d'Emmanuel Macron », plongeant les militants et les électeurs LREM dans l'embarras.

La stratégie initiale des responsables parisiens de LREM est de préciser aux autorités marocaines que c'est au titre de l'alliance avec le Modem que la candidate Aïchi a été investie, et que cette investiture n'est pas dirigée contre le Maroc. La « neutralisation » de l'investiture Aïchi et le maintien de la candidature d'El Guerrab permettent de normaliser la situation. Cela n'empêche pas les autorités marocaines de s'activer en coulisses en faveur de M'jid El Guerrab. Outre des articles de presse plus ou moins téléguidés¹⁰⁸, ce soutien prend différentes formes. Il s'exprime entre autre lors des meetings du candidat, dont l'un se tient dans un grand hôtel de Casablanca, rassemble

M'jid-El-Guerrab a82787.html ; <https://maroc-diplomatique.net/gerard-collomb-apporte-soutien-a-candidature-de-mjid-el-guerrab-9eme-circonscription-francais-de-letranger/> ; <http://maroc-diplomatique.net/jack-lang-fustige-candidature-de-leila-Aïchi/>

¹⁰⁵ L'ambassade de France au Maroc a alerté la présidence française des risques sérieux qu'une telle investiture pouvait faire peser sur la relation franco-marocaine. Des échanges entre responsables LREM du Maroc et l'état-major de LREM ont également eu lieu afin de « déminer » l'enjeu et éviter l'incident diplomatique, dans un contexte où la relation franco-marocaine venait tout juste de s'améliorer avec notamment la reprise récente de la coopération sécuritaire en 2016, après une période particulièrement tendue entre 2014 et 2016.

¹⁰⁶ Une réunion autour de l'ambassadeur du Maroc en France et de la sénatrice Bariza Khiara aurait été particulièrement déterminante.

¹⁰⁷ Carnet de terrain, Rabat, mai 2017. L'authenticité du document a été contestée par certains de ses adversaires.

¹⁰⁸ Voir par exemple sur le site marocain proche du pouvoir Atlasinfo.fr, « L'affaire "Leila Aïchi", une bataille pour l'exemple », 18 mai 2017, qui faisait mine de s'interroger : « Dès que cette situation fut rendue publique, la réaction des Marocains en France comme au Maroc n'a pas tardé. Un élan spontané de protestation a subitement vu le jour pour dénoncer ce qui ressemble à s'y méprendre sinon à une imposture du moins à un abus de confiance. (...) Comment à ce stade de la vie politique et électorale française peuvent-ils s'accommoder et encore moins autoriser la candidature d'une personnalité qui peut les mettre en porte-à-faux avec un allié aussi précieux et stratégique que le Maroc ? ». Et le journal de préciser la nature du danger pour la partie marocaine : « Il est vrai [que] dans la vie d'un gouvernement, ce n'est pas un député qui fait sa politique étrangère ni ne conçoit la nature de ses relations avec ses partenaires à l'international. Mais dans le cas de Leila Aïchi qui affiche ouvertement sa sympathie pour l'agenda du Polisario, le risque était grand qu'une fois élue à l'Assemblée nationale, elle ne puisse utiliser ce pouvoir parlementaire pour faire la promotion et la communication de l'agenda polissarien au bord de la Seine et polluer à loisir les relations franco-marocaines. (...) La mobilisation des Marocains et des binationaux de la société civile sur cette question fut à la fois exemplaire et un cas d'école. Il s'agissait ni plus ni moins que de dénoncer cette tentative des forces hostiles aux intérêts du Maroc et leur volonté de nuire à la relation entre la France et le Maroc dans la nouvelle architecture politique française qui en train de naître sous la houlette du jeune président Emmanuel Macron ».

Tableau 5
Elections législatives, premier tour, résultats par pays (en %)

	L. Aïchi (LREM)	M. El Guerrab (LREM)	E. Davoux (LR)	D. Le Bret (PS)	P. Finel (LFI)	F. Elbar (DVD)	P. Cap-devielle (UDI)	K. Dendène (DVD)	Y. Roustan (EELV)	J. Nizet (DVD)	J. D. Fortin (FN)
Maroc	14,7	23,8	13,0	10,4	9,2	9,9	6,3	1,1	2,3	2,4	2,0
Algérie	25,0	7,6	9,1	13,2	4,2	0,5	7,4	23,9	1,7	1,5	1,2
Tunisie	30,1	17,8	13,0	11,1	10,2	1,2	0,8	2,8	2,8	2,2	1,8
Sénégal	21,9	15,5	14,0	11,4	9,8	1,6	1,4	2,6	4,2	5,4	3,5
Côte d'Ivoire	23,0	18,8	21,3	12,6	5,0	1,4	0,6	0,6	3,8	3,8	3,8
Burkina Faso	21,8	14,6	11,4	13,6	16,0	0,2	1,0	0,8	9,8	2,0	1,6
Mali	23,8	10,1	11,0	26,7	13,9	0,8	0,6	0,4	2,3	1,0	2,5
Guinée	18,9	15,9	16,3	17,2	6,9	0,0	0,4	0,0	4,7	6,0	4,3
Mauritanie	27,5	6,6	10,2	9,6	18,0	0,0	1,8	6,6	3,0	3,0	4,2
Niger	29,3	4,7	12,1	16,3	14,0	1,4	0,9	0,9	8,8	2,8	2,8
Total 9*	20,3	18,9	13,2	11,8	9,2	5,3	4,1	3,5	3,0	2,7	2,3
Seuls les candidats ayant obtenu plus de 2 % sont pris en compte dans ce tableau.											

plus d'une centaine de personnes et nécessite d'importants moyens¹⁰⁹ : il réunit des représentants du patronat marocain, un ambassadeur et des hommes politiques marocains et franco-marocains, et le tout-puissant ministre Aziz Akhannouch, propriétaire de différents médias marocains battant campagne pour M'jid El Guerrab, s'y fend d'un discours de soutien par visioconférence¹¹⁰. Sont également présents Moncef Belkhaty, membre du bureau politique du RNI et vice-président de la région de Casablanca, et plusieurs journalistes et intellectuels amis de M'jid El Guerrab, comme l'islamologue Rachid Benzine ou le journaliste franco-marocain Ahmed Ghayet.

La polarisation extrême de la campagne, conjuguée à la dynamique présidentielle des législatives (qui a fait de l'étiquette En marche ! un adjuvant incomparable), à la division de la droite et à la démobilisation de la gauche, permet aux deux adversaires LREM de se qualifier le 11 juin 2017 pour le second tour, opposant de façon quasi inédite deux candidats de la majorité présidentielle¹¹¹.

La logique de polarisation se radicalise alors. Dès le tout début de la campagne du second tour, Ahmed Ghayet sonne la mobilisation dans une tribune intitulée « L'un des nôtres à l'Assemblée Nationale » publiée dans un journal marocain détenu par le groupe de presse d'Akhannouch. Le journaliste y invite ses compatriotes franco-marocains à se mobiliser contre Leila Aïchi et pour la cause de l'intégrité territoriale du Maroc. Mais le « nous » qu'il construit rhétoriquement comme initialement inclusif car englobant les Français non marocains vivant au Maroc, évolue au cours de l'article vers un « nous » faisant explicitement référence aux seuls Franco-Marocains :

¹⁰⁹ <http://www.challenge.ma/ceux-qui-veulent-voter-pour-emmanuel-macron-doivent-voter-pour-M'jid-el-guerrab-83894/>

¹¹⁰ Le milliardaire Aziz Akhannouch a fait fortune dans la distribution du pétrole et du gaz (Akwa group) et est propriétaire d'un groupe de presse. Il est l'inamovible ministre de l'Agriculture depuis 2007, et président du RNI depuis 2016.

¹¹¹ Le premier tour du scrutin dans la circonscription s'est déroulé le 4 juin 2017, soit une semaine avant le vote en France.

« Nous avons délaissé les urnes le 4 juin dernier et ainsi donné la possibilité à une ennemie de *notre intégrité nationale* de se positionner à la première place lors du premier tour. En effet, Leila Aïchi, candidate du Modem et soutien à peine masqué du Polisario, est arrivée en tête (...). Ne recommençons pas cette erreur le 18 juin, *notre désertion* peut faire élire cette dame dont les objectifs cachés sont hélas funestes pour *notre cause*. (...) Nous devons barrer la route à celle qui pourrait mettre à profit sa fonction d'élue pour *nuire à notre pays*, et par là-même porter préjudice aux relations franco-marocaines et remettre de l'huile sur le feu dans les relations maroco-algériennes. Soyons au rendez-vous pour que *l'un des nôtres*, le premier, siège sur les bancs du Parlement français. »¹¹²

La veille du second tour, la rédactrice en chef de la radio 2M, Fatiha El Aouni, interrogée lors du journal télévisé sur la chaîne publique marocaine 2M TV, appelle ses compatriotes binationaux à voter massivement lors de l'élection du lendemain, avec un message subliminal de soutien à M'jid El Guerrab contre la « candidate pro-Polisario »¹¹³. Durant cet entre-deux-tours, le président élu Emmanuel Macron se rend au Maroc les 14 et 15 juin, marquant symboliquement son attachement à la relation franco-marocaine après son déplacement à Alger pendant la campagne présidentielle. S'il a tenu à se tenir à distance des deux candidats réclamant le soutien d'En marche !, et que la visite, qualifiée de « personnelle » et sans délégation ministérielle, vise principalement à « faire connaissance »¹¹⁴, la question a en réalité très probablement été abordée avec le roi du Maroc¹¹⁵.

S'il fut important et sans doute décisif, le soutien du Maroc au candidat M'jid El Guerrab ne semble pourtant pas s'être inséré dans une stratégie mûrement anticipée. Il s'inscrit dans la toile de fond d'une hypersensibilité nationaliste structurelle sur la question du Sahara occidental, mais est aussi le fruit des circonstances : la réaction marocaine est née de l'investiture de Leila Aïchi. Face à une candidature lue au Maroc comme potentiellement pro-algérienne, le pouvoir aurait soutenu n'importe quel candidat perçu comme lui étant plus favorable. De fait, la candidature de M'jid El Guerrab simplifiait considérablement la donne. En 2012, le député socialiste Pouria Amirshahi avait largement remporté le scrutin au Maroc avec 58,5 % des voix alors même qu'il était opposé au second tour à la candidate de l'UMP Khadija Doukkali, chef d'entreprise franco-marocaine, qui n'avait pas été particulièrement soutenue par les médias marocains, faute de polarisation autour de la question du Sahara occidental¹¹⁶. En 2017, avant l'investiture de Leila Aïchi, les principaux candidats annoncés, Didier Le Bret et Erwan Davoux, avaient entretenu de bonnes relations avec la presse et leurs interlocuteurs marocains. Leurs positions sur le Sahara avaient bien sûr été scrutées attentivement au Maroc, et les deux candidats avaient fait preuve de prudence dans le choix des mots, se réfugiant derrière la

¹¹² Ghayet 2017. *C'est moi qui souligne*.

¹¹³ 2M TV, journal télévisé du soir, 17 juin 2017.

¹¹⁴ Semo 2017.

¹¹⁵ Les journalistes français couvrant la visite n'ont pas mentionné cet enjeu. Mais la presse basée au Maroc en a rendu compte. Voir Lefébure 2017b.

¹¹⁶ Née au Maroc, Khadija Doukkali avait hérité de la nationalité française par son arrière-grand-père maternel algérien, gendarme naturalisé en 1908 ; voir <http://www.mazagan24.com/2019/05/09/khadija-doukkali-six-ans-deja/>

**Tracts de campagne des candidats Aïchi et El Guerrab
en vue du deuxième tour des élections législatives de juin 2017**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 18 JUIN 2017 - 9^e CIRCONSCRIPTION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

Pour les Français établis hors de France

**Avec vous
donnons
au Président
une large
majorité parlementaire !**



**Votez
Leila
AICHI**

La candidate d'Emmanuel Macron

9^e CIRCONSCRIPTION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE
Algérie, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Libye,
Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie.

**LA RÉPUBLIQUE
En Marche !**

**MOUVEMENT
DÉMOCRATIQUE**

El guerrab M'jid
— VOTRE DÉPUTÉ POUR 2017 —

**“Construisons,
La France pour tous.”**

VOTEZ POUR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE !

Kallam, Kallamorella, Korrane

Depuis près d'un an, aux côtés des Français et des Français du Maghreb et d'Afrique du Nord, je me suis engagé auprès d'Emmanuel Macron, notre Président de la République. J'ai obtenu l'ensemble de notre circonscription pour aller à votre rencontre et pour porter le renouvellement politique qu'incarne le Président.

Dans la 9^e circonscription des Français de l'étranger, Emmanuel Macron a recueilli une très large majorité le 7 mai dernier (51,3%). Oui, nous avons écrit, collectivement, une nouvelle page de notre histoire politique.

En élisant le plus jeune Président de la République de l'histoire de France, notre pays adresse un message d'optimisme au monde. C'est un message de confiance, de paix, de fraternité et de solidarité porté massivement par chacune et par chacun d'entre vous.

Il faut maintenant que ce signal puisse se traduire en actions grâce à une majorité présidentielle forte.

Depuis plusieurs mois, avec l'ensemble des « Marcheurs » de notre circonscription, je n'ai cessé de me battre pour faire gagner Emmanuel Macron. J'ai lancé une « marche d'écoute » qui m'a conduit de Casablanca à Abidjan, en passant par Ouagadougou, Bamako et Dakar pour aller à la rencontre de nos frères vivants installés en Afrique. J'ai personnellement accompagné Emmanuel Macron sur chacun de ses déplacements dans notre circonscription lors de la campagne présidentielle (Tunis et Alger). Avec plusieurs militants d'En Marche !, nous avons sillonné toutes les grandes villes du Maroc pour inciter nos compatriotes à se rendre massivement aux urnes contre le Front National.

C'est fort de cette légitimité, fort du soutien de nos compatriotes rencontrés depuis des mois, fort de la confiance du Président de la République que je me présente aujourd'hui pour être votre député. Je suis le candidat de la majorité présidentielle.

Je serai un jeune député de 34 ans qui croit aux acteurs parlementaires autour des priorités du quinquennat qui s'ouvre : l'école pour tous, la sécurité pour tous, la protection sociale pour tous et une chance pour toutes celles et ceux qui veulent entreprendre ou accomplir leur rêve.

Donner une majorité à notre Président de la République c'est me donner votre confiance, pour que nous puissions, tous ensemble, construire une France pour tous.

J'ai accompagné Emmanuel Macron sur chacun de ses déplacements dans notre circonscription lors de la campagne présidentielle.

Mes cher(e)s compatriotes, je vous engage toutes et tous à voter, les 4 et 18 juin prochains, pour donner une majorité présidentielle à Emmanuel Macron.

Vous pouvez compter sur moi. Fidèlement, M'jid El guerrab

Élections législatives du 4 et 18 juin 2017
9^e circonscription des Français établis hors de France



**Merci de nous avoir placés en tête le 4 juin.
Avec vous, construisons une large majorité le 18 juin !**



Leila Aïchi

Frédéric Dorcé

Vice-Présidente de la commission des Affaires Étrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat. Avocate spécialisée dans les problèmes environnementaux, particulièrement investie dans la question des rapports Nord-Sud et impliquée dans le renforcement de la sécurité des Français de l'étranger.
Membre du bureau exécutif du Modem. 47 ans.

Ancien journaliste, éditeur et chef d'entreprise, travaille en Afrique depuis près de 30 ans. Marié, père de deux enfants. 51 ans. Particulièrement attaché à l'Afrique de l'Ouest dont est originaire son épouse.

M'jid EL GUERRAB

Agé de 34 ans et père de deux jeunes enfants franco-maroco-algériens.
Diplômé de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, j'ai travaillé aux côtés de Ségolène Royal puis du Président du Sénat.
J'ai fondé entre 2013 et 2014 une start-up de conseils pour les entreprises entre la France, le Maroc et l'Algérie. Je suis actuellement cadre-dirigeant à la Caisse des Dépôts et Consignations.



SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À PARIS

Samia KASMI

Avocate au Barreau de Versailles depuis 16 ans, Samia Kasmi s'est spécialisée sur les questions de transition énergétiques.
De parents Algériens nés à Tunis, Samia Kasmi est élue Conseillère Régionale « Ile de France » au groupe Europe Écologie Les Verts et Apparentés.

position diplomatique française officielle sur le sujet. Mais une fois la dynamique de polarisation enclenchée, les candidats du PS et de l'UMP ont ressenti un changement de cap des autorités et des médias marocains, disposés à faire bloc derrière le candidat « du cru »¹¹⁷.

Faut-il en conclure, comme l'écrivait l'hebdomadaire français *Marianne* six mois après l'élection, que « pour la première fois, sans doute, dans l'histoire politique française, un pays

¹¹⁷ Le candidat des Républicains explique ainsi le fait que son dernier entretien de campagne avec la radio marocaine Atlantic Radio n'ait jamais été diffusé. Pour sa part, le candidat de La France insoumise n'est pas venu faire campagne, mais sa position sur le Sahara, défavorable à la position marocaine, lui aurait sans aucun doute créé des complications importantes.

étranger a donc officiellement pesé sur le choix d'un candidat par un grand parti politique »¹¹⁸ ? La question est posée. A défaut de réponse certaine, cette campagne législative souligne combien des pays qui ont développé une politique de la diaspora très structurée investissent jusqu'à ce canal de l'élection des Français de l'étranger dans le cadre de leur politique d'influence. C'est au fond le brouillage le plus décisif, et en sens inverse, de la fonction d'élu évoquée précédemment, quand, à l'instar de certains membres de groupes d'amitié parlementaires, un élu des Français de l'étranger peut également concevoir son rôle comme celui de porte-parole du pays qui l'a fait roi, où il réside ou dont il possède la nationalité¹¹⁹.

Quoi qu'il en soit, au terme d'une campagne clivante, M'jid El Guerrab l'emporte largement au second tour avec 59,7 % des voix contre 41,3 % pour Leila Aïchi, soit respectivement 6,16 % et 4,17 % des inscrits¹²⁰.

La polarisation algéro-marocaine de la campagne a-t-elle eu des effets concrets sur le vote ? La géographie du scrutin du second tour fournit quelques pistes de réponses.

Les leçons de la participation : une participation différenciée selon les appartenances ?

On peut finalement s'interroger sur les effets de la saillance différenciée des enjeux suivant les ancrages nationaux des électeurs à l'étranger sur la participation électorale. Selon qu'un enjeu de campagne affecte ou non le pays de résidence on s'attendrait à une abstention différenciée en fonction du statut binational (ou non) de l'électeur. Il faudrait ainsi mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle la participation des binationaux est d'autant plus forte qu'un enjeu de l'élection (thème de campagne ou présence du Front national au second tour pour les présidentielles, candidat identifié comme binational pour les législatives...) affecte leur deuxième pôle de loyauté politique. A l'inverse, en l'absence d'un enjeu national fort et spécifique pour les binationaux, leur participation tendrait à rejoindre le taux moyen du reste de l'électorat.

¹¹⁸ Girard 2017.

¹¹⁹ Voir à ce propos Airault 2017a et Segauens 2017, deux articles de *L'Opinion* du 7 septembre 2017, qui reviennent sur les cas de M'jid El Guerrab (neuvième circonscription), Amal Amélia Lakrafi (dizième), Meyer Habib (huitième) et Thierry Mariani (onzième, 2012-2017).

¹²⁰ Fin juillet 2017, le Conseil constitutionnel juge recevables les trois recours déposés pour annuler l'élection législative dans la neuvième circonscription, mais valide finalement l'élection de M'jid El Guerrab en janvier 2018. Les requérants, dont l'un était le candidat LR Erwan Davoux, contestaient notamment la procédure d'investiture LREM susceptible d'avoir introduit la confusion chez les électeurs, le dépassement des frais de campagne, des interventions de représentants de M'jid El Guerrab sur les lieux de vote à Abidjan et Casablanca, les « avantages consentis par une puissance étrangère » et le « soutien de personnalités politiques étrangères » à ce candidat, ainsi que la campagne de diffamation à l'encontre de la candidate Leila Aïchi. Sur ce dernier point, le Conseil constitutionnel a jugé que « d'une part, il ne résulte pas de l'instruction que ces imputations aient dépassé les limites de la polémique électorale et, d'autre part, Mme Aïchi a été en mesure d'y répondre en temps utile ». Sur le grief du « soutien d'hommes politiques marocains », le Conseil constitutionnel a jugé qu'« à le supposer même établi, l'expression de ce soutien n'est pas constitutive d'une irrégularité de nature à avoir altéré la sincérité du scrutin ». Décision n° 2017-5079/5082/5129 AN du 19 janvier 2018, pp. 4 et 5. On note qu'en raison de la nouveauté des pratiques et d'une législation électorale peu adaptée à ces circonscriptions atypiques, les élections législatives des Français à l'étranger sont régulièrement contestées. En 2012, deux élections sur onze furent annulées (première et huitième circonscriptions), en 2017, une (cinquième circonscription).

Tableau 6
Taux de participation par élection de 2002 à 2017 (en %)

	Présidentielles			Législatives		
	2002	2007*	2012	2017	2012	2017
Maroc	57,6	59,4	52,2	52,5	24,08	21,57
Algérie	57	20,3	19	18,6	9,7	6,07
Tunisie	39,7	49,9	46,5	45,8	19,4	14,81
Sénégal	40,5	54,4	39,1	40,2	15,5	12,76
Côte d'Ivoire	40,4	39,7	41,3	38	11,8	9,05
Burkina Faso	54	62,2	56,6	48	32,6	24,51
Mali	47,7	42,3	29,3	30,6	16,1	15,51
Guinée	38,3	38,3	32,5	34,7	14,5	13,42
Mauritanie	44,1	44,1	29,9	44	16,3	18,88
Niger	72,4	72,4	51,7	43,6	28,7	24,49
Total 9^e	47,5	43,8	39,4	40	17,7	14,5
Total étranger	37,3	42,1	39	44	20,7	19,1
Total France	71,6	83,9	79,5	77	57,2	48,7

Les pourcentages correspondent au premier tour, sauf pour 2007 (second tour).

La constitution d'un enjeu politique propre pour les binationaux est à la fois historiquement déterminée (nature des relations entre pays hôte et pays d'origine sur la durée) et fonction de facteurs tout à fait conjoncturels comme les investitures. Tout d'abord, la neuvième circonscription des Français de l'étranger agrège des pays dont les relations diplomatiques avec la France sont pour le moins contrastées. Le comportement électoral des binationaux au sein de cette circonscription peut donc différer structurellement d'un pays de résidence à l'autre. A cet égard, une comparaison de la participation électorale au Maroc et en Algérie semble instructive. L'électorat d'Algérie se singularise en effet. En 2012 et 2017, aux présidentielles comme aux législatives, les Français en Algérie ont nettement moins voté que leurs compatriotes au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Est-ce à dire que, spécifiquement, les binationaux franco-algériens votent structurellement moins que les binationaux franco-marocains ou franco-sénégalais ? A défaut d'une enquête, difficile à mener, sur la participation spécifique des binationaux au sein de l'électorat français de chaque pays¹²¹, les entretiens révèlent des représentations convergentes à propos du cas particulier de l'Algérie. Dans ce pays, le poids de l'histoire et des représentations du voisinage vis-à-vis du déplacement à l'ambassade de France au vu et au su de tous agirait comme un élément dissuasif important expliquant la plus faible participation des Franco-Algériens¹²².

¹²¹ Il faudrait pour cela prendre les bureaux de vote comme échelle d'analyse, pour comparer les taux d'émargement avec ce que l'on sait par ailleurs de la composition des bureaux de vote suivant ce critère. Selon les bureaux, le taux de binationaux peut en effet être très différent, mais les données fiables sont difficiles à obtenir.

¹²² Cette explication est revenue dans plusieurs entretiens. Si on l'admet, la binationalité serait en quelque sorte « honteuse », en tout cas contrainte dans une stratégie d'invisibilité. En revanche, dans d'autres contextes, la détention d'un passeport français peut donner lieu à des stratégies inverses de distinction, comme dans les files d'attente aux aéroports, pour simplifier la mobilité ou afficher un certain « statut ». Sur la binationalité franco-algérienne vécue, voir Fabbiano 2016, Labat 2012 et Hachimi Alaoui 2007.

La participation des binationaux dépend en outre de la conjoncture électorale. En 2012, la question binationale était peu présente, alors qu'en 2017, elle est devenue centrale, d'abord lors de la présidentielle avec la forte mobilisation des binationaux pour faire barrage au Front national présent au second tour, d'autre part lors du scrutin législatif en raison de la forte polarisation algéro-marocaine devenue l'un des moteurs de la campagne au premier tour, puis le moteur quasi exclusif du second. Au regard des mobilisations constatées pendant la campagne, il serait logique de conclure que cette polarisation en 2017 a fortement mobilisé les binationaux marocains (et dans une moindre mesure algériens) mais a au contraire laissé indifférents les électeurs non franco-algériens ou non franco-marocains, voire a pu conduire à une démobilisation importante du reste de l'électorat moins concerné par l'enjeu du différend géopolitique entre le Maroc et l'Algérie. En effet, si cette polarisation algéro-marocaine de la campagne autour des deux candidats LREM a été largement couverte par les médias des deux pays, dans le reste de la circonscription cet enjeu est demeuré assez lointain, pour ne pas dire obscur. Le contraste était on ne peut plus grand entre la couverture de la presse marocaine et algérienne qui, en mettant ce sujet à l'agenda, en ont fait un enjeu saillant pour les binationaux des pays concernés¹²³, et les meetings des candidats aux législatives Le Bret et Davoux, au cours desquels la question du Sahara occidental n'apparaissait pas dans les questions du public, même au Maroc. En un sens, cette polarisation a donc pu démobiliser les non-binationaux, certains affirmant même que la polarisation algéro-marocaine avait « détourné » l'élection de ses véritables enjeux, que celle-ci avait en quelque sorte été « volée »¹²⁴.

On aurait tort cependant de n'y voir qu'une question d'appartenance nationale, au sens juridique ou identitaire, alors qu'il s'agit aussi d'une affaire de résidence et d'effet du contexte du pays d'accueil. Une partie des Français établis au Maroc, non binationaux, ont ainsi pris parti pour la cause « marocaine » soit par osmose affective, idéologique ou identitaire, par identification au pays via des cercles amicaux ou familiaux, soit par intérêt bien compris, en particulier pour ceux d'entre eux qui exerçaient des professions les mettant en contact avec les autorités marocaines. Aux dires de sympathisants LREM interrogés, il est dans l'intérêt des Français du Maroc non binationaux que de bonnes relations entre la France et le Maroc soient maintenues, et que le député soit franco-marocain plutôt que franco-algérien. Ces intérêts bien compris ont ainsi conduit un certain nombre d'entre eux à voter pour M'jid El Guerrab, bien qu'ils fussent particulièrement critiques à l'égard de sa personnalité¹²⁵. Ces constats

¹²³ La remobilisation d'électeurs franco-marocains autour de cet enjeu national fort pour leur pays d'origine s'est observée à plusieurs reprises au cours des entretiens au Maroc avec des électeurs qui n'avaient pas voté pour M'jid El Guerrab au premier tour ou qui s'étaient abstenus. Ainsi cet électeur qui s'en méfiait en raison de sa personnalité qu'il qualifiait d'« arriviste » et « clivante », mais qui affirme s'être résolu à voter pour lui au second tour à la lecture... d'articles de la presse algérienne prenant fait et cause pour la candidate Leila Aïchi. Entretien M. L., Rabat, 16 juin 2017.

¹²⁴ C'est aussi l'argumentaire qu'utilisera dans un message sur Twitter le 16 juin 2017 Frédéric Dorce, ancien rédacteur en chef de *Jeune Afrique Economie* et suppléant de Leila Aïchi, pour défendre sa candidate et indexer la campagne de M'jid El Guerrab dans un message aux électeurs : « Vous l'avez vu ne pas hésiter à souffler sur les braises du communautarisme et du nationalisme sur des questions qui n'ont rien à voir avec les enjeux d'une élection législative française ».

¹²⁵ Voir par exemple le message sur Twitter, le 16 mai 2017, d'un membre du comité En marche ! de Rabat, dénonçant la « position ambiguë » de la candidate Aïchi « qui met les Français du Maroc en porte-à-faux ».

posent d'intéressantes questions sur l'identification d'un électeur à l'étranger entre ses intérêts et ceux de son pays de résidence même sans lien de nationalité ou d'origine¹²⁶.

Les chiffres de la participation et les résultats du vote attestent de l'effet de remobilisation différenciée de l'électorat selon les pays entre les deux tours, malgré une légère baisse générale de la participation entre le premier et le second. A défaut de chiffres distinguant binationaux et non-binationaux, les résultats par pays (et par ville pour le Maroc et l'Algérie) sont révélateurs. De prime abord, la remobilisation de l'électorat autour de M'jid El Guerrab au Maroc et de Leila Aïchi en Algérie pour le second tour est indéniable. El Guerrab, qui n'avait obtenu que 24 % des voix au premier tour au Maroc, en obtient 76 % au second, contre 19 % et 60 % respectivement dans l'ensemble de la circonscription. De son côté Aïchi, créditée de 25 % des voix au premier tour en Algérie, y atteint 71 % au second, contre 20 % et 40 % respectivement dans l'ensemble de la circonscription. Le report de voix s'est massivement fait en faveur du candidat estampillé « national » dans chacun des deux pays. Mais le poids différent du Maroc et de l'Algérie dans l'électorat total explique le résultat du second tour. Les 52 points gagnés par El Guerrab au Maroc entre les deux tours correspondent à une conquête de 2 374 voix, alors que les 46 points gagnés par Aïchi en Algérie signifient un gain de 554 voix seulement¹²⁷. Le Maroc a représenté près de 64 % du total des voix supplémentaires obtenues par El Guerrab au second tour, et comptait déjà pour 59 % de ses voix au premier. L'Algérie a représenté 41 % des voix supplémentaires obtenues par Aïchi au second tour, mais l'Algérie ne pesait que pour 10,5 % de ses voix au premier. Alors qu'El Guerrab engrangeait 2 300 suffrages supplémentaires au Maroc où il était déjà devant Aïchi et 250 en Algérie, Aïchi en recueillait 500 de plus en Algérie et seulement 200 de plus pour tout le Maroc.

Autrement dit, c'est en Algérie que la remobilisation a été proportionnellement la plus intense pour Aïchi, mais inefficace au regard du poids bien plus considérable de l'électorat du Maroc, où la campagne anti-Aïchi a mis un frein net aux possibilités de report de voix en sa faveur. Cette campagne a fonctionné à plein à Casablanca mais aussi dans les autres villes, comme Marrakech ou Tanger, qui avaient placé Aïchi devant El Guerrab au premier tour et qui ont largement inversé la tendance au second¹²⁸. La mobilisation pour El Guerrab a donc été particulièrement payante pour le candidat au Maroc, et décisive pour le total des voix de la circonscription en raison du poids déterminant du pays.

Dans le reste de la circonscription, la mobilisation en faveur d'El Guerrab a été proportionnellement plus importante. En Tunisie le candidat a refait son retard de voix du premier tour et légèrement dépassé Aïchi au second. En Afrique de l'Ouest, Aïchi a devancé

¹²⁶ De fait, les Français du Maroc sont bel et bien sensibilisés au sujet du Sahara dont la prégnance au Maroc n'est pas toujours perçue depuis l'étranger. On s'explique ainsi comment des militants d'En marche !, comme de La France insoumise, installés au Maroc, n'étaient pas enclins à défendre les positions de leur candidat officiel sur ce sujet.

¹²⁷ On rappelle ici les taux de participation très contrastés entre le Maroc (21,5 % et 17,6 % au premier et au second tour des législatives) et l'Algérie (6,1 % et 6 %). Dans un contexte de baisse générale de la participation dans la circonscription de 2,8 points, et malgré une baisse de presque 4 points au Maroc contre seulement 0,1 en Algérie, le Maroc représentait toujours au second tour 48 % des suffrages exprimés contre 11 % seulement pour l'Algérie. Au premier tour, le Maroc représentait 47 % des suffrages exprimés et l'Algérie 8,6 %.

¹²⁸ Dans la seule Casablanca où M'jid El Guerrab a installé son siège de campagne, le candidat gagne un peu plus de 1 000 voix, contre un gain de 3 voix seulement pour Aïchi.

Tableau 7
Election législative, deuxième tour, résultats par pays (en %)

	Leïla Aïchi (LREM)	M'jid El Guerrab (LREM)
Maroc	23,6	76,4
Algérie	70,9	29,1
Tunisie	49,8	50,2
Sénégal	56,6	43,4
Côte d'Ivoire	53,6	46,4
Burkina Faso	40,8	59,2
Mali	50,5	49,5
Guinée	42,8	57,2
Mauritanie	70,5	29,5
Niger	50,4	49,6
Total 9e	40,3	59,7

Tableau 8
**Poids des différents pays dans le total des suffrages exprimés
aux deux tours de l'élection législative et comparaison avec les inscrits (en %)**

	1 ^{er} tour	2 ^e tour	Inscrits
Maroc	47	48	32
Tunisie	16	15,5	15,2
Sénégal	11,2	10,3	12,5
Algérie	8,6	11,2	20,9
Côte d'Ivoire	6,5	5,8	10,5
Mali	3,1	2,5	2,9
Burkina Faso	3,2	2,5	1,9
Guinée	1,5	1,4	1,6
Niger	1,4	1	0,8
Mauritanie	1,1	1,2	0,8

Lecture : Le Maroc représente 32 % des électeurs inscrits dans la neuvième circonscription, mais 47 % des votants au premier tour et 48 % des votants au second tour des élections législatives de 2017. Ne sont pas considérés dans les résultats les pays qui comptent moins de 500 électeurs inscrits (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Gambie, Libye, Sierra Leone, Liberia).

El Guerrab dans tous les pays au second tour, sauf au Burkina Faso (voir le tableau 7). Faisant jeu presque égal en Tunisie et en Afrique de l'Ouest, les deux candidats ont bel et bien été départagés par l'électorat du Maroc et de l'Algérie, et principalement du premier. En résumé, avec les taux actuels de participation, l'élection dans la neuvième circonscription se gagne au Maroc : avec un tiers des inscrits mais la moitié des votants aux deux tours des élections législatives de 2017, l'électorat du Maroc s'est bel et bien imposé comme le faiseur de roi¹²⁹.

¹²⁹ On trouve une confirmation assez parlante de ce constat dans la comparaison du poids relatif du Maroc et de l'Algérie dans le total des voix de la candidate Aïchi. Au second tour, au Maroc où la candidate était en mauvaise posture et n'a obtenu que 24 % des suffrages, ces voix pesaient tout de même pour 28 % du total de celles de la candidate, contre 20 % seulement pour son score de 71 % obtenu en Algérie.

CONCLUSION

La neuvième circonscription des Français de l'étranger réapparaît brièvement dans l'actualité française à la fin de l'été 2017. Le député élu M'jid El Guerrab, membre de la commission des Finances, croise rue Broca, à Paris, Boris Faure, responsable de la fédération PS des Français de l'étranger, avec qui les relations sont devenues exécrables depuis la primaire socialiste de l'automne 2016. L'altercation dégénère et M'jid El Guerrab assomme à coups de casque de scooter son adversaire, admis à l'hôpital en soins intensifs. La campagne législative dans la neuvième circonscription est au cœur de l'altercation. Boris Faure aurait vivement critiqué le député élu pour sa campagne « communautariste » et le soutien du Maroc, réitérant les critiques évoquées par les adversaires d'El Guerrab pendant la campagne¹³⁰. Mis en examen pour « violences volontaires avec armes », M'jid El Guerrab est défendu par Eric Dupont-Moretti, par ailleurs avocat du roi du Maroc. Refusant de quitter son poste de député mais invité à démissionner du groupe parlementaire LREM, il devient député non inscrit le 6 septembre 2017¹³¹ et quitte la commission des Finances pour celle de la Défense nationale.

Dans l'attente de son procès, le député n'en reste pas moins actif, comme en témoignent ses nombreux voyages dans la circonscription pour des permanences parlementaires et des rencontres avec certains conseillers consulaires LREM ou LR¹³², ou encore sa présence à l'investiture du président libérien George Weah. Il est reçu par les postes diplomatiques et participe à des voyages officiels. Le divorce est pourtant consommé avec de nombreux militants En marche !, qui tentent de recréer une dynamique dans la circonscription, auprès des comités locaux entrés en léthargie et durablement affectés par la campagne législative clivante du printemps 2017¹³³. Parallèlement, El Guerrab participe toujours aux activités de *lobbying* du Cercle Eugène Delacroix sur la question du Sahara occidental, comme les voyages des membres du cercle à Dakhla¹³⁴. Ironie de l'histoire, en janvier 2019 M'jid El Guerrab est critiqué à son tour sur les réseaux sociaux au Maroc car une carte du royaume, supposément « tronquée » des « provinces du Sud » figure dans sa lettre d'information électronique. L'erreur est vite rectifiée et le député doit, après ces rappels à l'ordre publics, prouver dans des entretiens donnés à la presse marocaine sa bonne foi et son patriotisme en ce qui concerne la cause du Sahara, mesurant ainsi la pression qui s'exerce sur un député binational franco-marocain dans la circonscription sur cette question¹³⁵.

¹³⁰ Girard 2018.

¹³¹ Il a rejoint depuis le groupe « Libertés et territoires » qui compte dix-huit inscrits.

¹³² Voir par exemple El Guerrab 2017. Il ouvre par ailleurs une permanence parlementaire fixe à Casablanca.

¹³³ Savage 2017. Les nouveaux référents En marche ! pour la région sont Mehdi Reddad (Franco-Marocain dirigeant d'une entreprise hôtelière familiale) pour le Maghreb et le Sahel et Arnaud Floris (travaillant à la Banque africaine de développement à Abidjan) pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

¹³⁴ « Le Cercle Eugène-Delacroix en mission de lobbying à Dakhla », *ledesk.ma*, 2 novembre 2017. Deux jours avant son altercation avec Boris Faure, il était reçu à l'Élysée par Emmanuel Macron en compagnie de l'ambassadeur du Maroc en France, voir Raulin 2017. Fin juillet 2017, il était également invité à la Fête du Trône par le roi du Maroc.

¹³⁵ « Carte du Maroc tronquée de son Sahara : plus jamais ça, monsieur M'jid El Guerrab ! », *le360.ma*, 13 janvier 2019 ; « Sahara marocain : voici les clarifications de M'jid El Guerrab », *le360.ma*, 14 janvier 2019.

Au-delà de son épilogue violent, la campagne législative atypique de 2017 a révélé un phénomène latent, à savoir la forte segmentation des publics français à l'étranger. En l'absence d'un dispositif d'enquête d'ampleur ou longitudinal, il est difficile de répondre à la question d'une participation électorale différenciée selon les « origines » ou « appartenances », qu'elles soient vécues ou assignées. Les observations réalisées pendant la campagne confirment néanmoins la persistance de frontières symboliques fortes entre Français de l'étranger. Cette segmentation des publics s'accompagne d'une segmentation des sources d'information, qui interroge sur les contours d'une communauté française de l'étranger réellement vécue ou « imaginée » comme telle. Il ressort des entretiens que j'ai réalisés à Rabat et Casablanca et de mes observations combien les milieux de Français expatriés sont souvent peu au fait de l'actualité politique marocaine (hormis ceux devant s'y intéresser pour des raisons professionnelles) et lisent peu la presse marocaine francophone. De nombreux électeurs non binationaux ignoraient la candidature de M'jid El Guerrab et n'ont découvert que tardivement, souvent à l'occasion du second tour, les enjeux de la polarisation algéro-marocaine autour de cette élection. A l'inverse, dans les milieux binationaux branchés sur les réseaux sociaux et médias marocains, les arcanes de la campagne de M'jid El Guerrab étaient bien connus. Mais les candidats comme Didier Le Bret et Erwan Davoux, qui arpentaient le terrain depuis au moins une année semblaient moins intéresser. Cette segmentation était manifeste dans les meetings des candidats : alors qu'au Maroc ceux de M'jid El Guerrab attiraient de nombreux Marocains et Franco-Marocains d'origine marocaine, ceux de Didier Le Bret et Erwan Davoux, nettement moins fournis, rassemblaient, malgré leurs efforts, surtout des Français expatriés, parfois de longue date, certains ayant acquis la nationalité ou ayant des conjoints marocains, mais étant en immense majorité « d'origine française ». Le problème se posait différemment au Sénégal. Si les meetings d'En marche ! et du PS faisaient cohabiter binationaux et non-binationaux, le mélange constituait un défi chez Les Républicains. Aux dires du candidat Davoux, la délégation LR du Sénégal ne comptait aucun Franco-Sénégalais dans son bureau, alors que les binationaux sont bel et bien majoritaires dans l'électorat des Français du Sénégal¹³⁶.

Par-delà la question du Sahara occidental s'actualisant différemment comme enjeu selon l'origine ou la résidence des électeurs, c'est un clivage bien plus large entre différentes communautés françaises à l'étranger qui s'observe et qui interroge. Des lieux de sociabilité différents, des accès aux filières scolaires parfois encore très segmentés qui déterminent des parcours de socialisation étanches, des sources d'information et parfois des barrières linguistiques, sont autant de segmentations et stratifications structurelles qui mettent à mal toute notion d'un espace public homogène des Français de l'étranger. Au final, la campagne électorale et le rituel de l'élection à l'étranger, plutôt qu'un « moment » d'intégration politique vécue ou un « espace » de coprésence cristallisant une « communauté française », s'est révélée être un épisode d'activation et de mise en visibilité des segmentations sociales, démographiques, juridiques et culturelles préexistantes.

*

* *

¹³⁶ Le candidat LR dénoncera par la suite le climat « colonial » de certaines délégations LR de la circonscription – celles qui ne l'ont pas soutenu – qu'il qualifie de « coquilles vides » : « Ni réunions, ni débats politiques, ni militants. De tout petits clubs où les sacs "Chanel" croisent les sacs "Louis Vuitton". (...) Ces délégations sont dirigées, depuis de nombreuses années, par les mêmes personnes qui s'accrochent à cette fonction avantageuse qui confère une visibilité sociale et l'assurance d'être invité à des cocktails mondains. » ; voir Davoux 2017.

On le voit, faire exister une communauté française à l'étranger par le vote ne va pas de soi. C'est en ce sens que l'étude du vote à l'étranger est un laboratoire passionnant pour étudier l'épaisseur sociologique des communautés françaises à l'étranger, leurs stratifications sociales, « nationales » voire « raciales » et leurs éventuels effets politiques¹³⁷. Si le vote participe de l'intégration politique des citoyens de l'étranger, cette intégration est nettement plus différenciée qu'il n'y paraît. Le vote à l'étranger sert sans doute à ratifier une appartenance, à manifester un attachement affectif ou signifier une loyauté politique à un pays d'origine, mais jamais sous la forme de l'évidence ni de l'automatisme. Voter au loin participe justement de ce qui fait de ces appartenances des questions ouvertes : en contexte fortement binational ou influencé par la géopolitique locale, l'acte de vote à l'étranger oblige l'électeur à des « actes d'identité »¹³⁸. A ce titre, l'étude de « l'acte de vote »¹³⁹ à l'étranger, jusque dans sa matérialité complexe et atypique, aurait aussi beaucoup à révéler sur les modalités inédites de la fabrique – et du vécu – de la citoyenneté comme de la nationalité.

¹³⁷ On peut ainsi d'autant plus déplorer que l'électorat expatrié demeure une *terra incognita* de la sociologie électorale.

¹³⁸ Pour emprunter un terme à la sociolinguistique, à propos du choix de langues parlées des individus comme autant d'actes d'identité : Le Page, Tabouret-Keller 1985.

¹³⁹ Déloye, Ihl 2008.

Sigles des partis politiques et associations utilisés dans ce volume

ADFE	Association démocratique des Français de l'étranger (gauche)
AFE	Assemblée des Français de l'étranger
APR	Alliance pour la République (Sénégal)
CNIP	Centre national des indépendants et paysans (France)
DVD	Divers droite
DVG	Divers gauche
EELV	Europe Ecologie-Les Verts (France)
Ext. Dte	Extrême droite
FdG	Front de gauche
FN	Front national (France)
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne (France)
LFI	La France insoumise (France)
LFQO	La France qui ose (France)
LR	Les Républicains (France)
LREM	La République en marche (France)
MDP	Mouvement des progressistes (France)
Modem	Mouvement démocrate (France)
PAM	Parti authenticité et modernité (Maroc)
PCF	Parti communiste français (France)
PRG	Parti radical de gauche (France)
PS	Parti socialiste (France)
RDR	Rassemblement des républicains (Côte d'Ivoire)
RNI	Rassemblement national des indépendants (Maroc)
RPR	Rassemblement pour la République (France)
UDI	Union des démocrates et indépendants (France)
UDMF	Union des démocrates musulmans de France
UFE	Union des Français de l'étranger (droite)
UFSP	Union socialiste des forces populaires (Maroc)
UMP	Union pour un mouvement populaire (France)

Références

- Abélès M. (1988), « L'anthropologie des espaces politiques français », *Revue française de science politique*, Vol. 38, n° 5 : 807-817.
- (1989) *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob.
- Ahmadov A., Sasse G. (2015), « Migrants' regional allegiances in homeland elections : Evidence on voting by Poles and Ukrainians », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 41, n° 11 : 1769-1793.
- (2016), « A voice despite exit : The role of assimilation, emigrant networks, and destination in emigrants' transnational political engagement », *Comparative Political Studies*, Vol. 49, n° 1 : 78-114.
- Airault P. (2017a), « M'jid el Guerrab, une porte d'entrée pour le Maroc à l'Assemblée nationale », *L'Opinion*, 7 septembre.
- (2017b), « La campagne de M'jid El Guerrab vue de l'intérieur. Episode 1 : "J'ai besoin de la carte PS encore deux mois" », *L'Opinion*, 13 septembre.
- Anne H. (2017), « Qu'est-ce qui pousse un Sénégalais ou un Marocain à faire campagne pour Emmanuel Macron ? », *Le Monde*, 17 avril.
- Bargel L. (2016), « Les "originaires" en politique. Migration, attachement local et mobilisations électorales de montagnards », *Politix*, n° 113 : 171-199.
- Barone S., Troupel A. (2008), « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, n° 29 : 95-109.
- Bauböck R. (2007), « Stakeholder citizenship and transnational political participation : A normative evaluation of external voting », *Fordham Law Review*, n° 75 : 2393-2447.
- Belchior A. M., Azevedo J., Lisi M., Abrantes M. (2018), « Contextual reasons for emigrants' electoral participation in home country elections : The Portuguese case », *Journal of Contemporary European Studies*, Vol. 26, n° 2 : 197-214.
- Boccagni P. (2011), « Reminiscences, patriotism, participation : Approaching external voting in Ecuadorian immigration to Italy », *International Migration*, Vol. 49, n° 3 : 76-98.
- Bozonnet C. 2017, « La candidate d'En marche ! qui fâche au Maroc », *Le Monde*, 16 mai.
- Brand L. (2010), « Authoritarian States and voting from abroad : North African experiences », *Comparative Politics*, Vol. 3, n° 1 : 81-99.
- Brennetot A., Colange C. (2009), « L'expatriation française, un enjeu géopolitique émergent », *Mappemonde*, n° 95 : 1-19, <https://mappemonde-archive.mgm.fr/num23/articles/art09303.html>
- Briquet J.-L. (2003), « La politique au village. Vote et mobilisation électorale dans la Corse rurale », in Lagroye J. (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin.
- (2016), « Le vote au village des Corses de l'extérieur. Dispositifs de contrôle et expressions des sentiments (19^e-20^e siècles) », *Revue française de science politique*, Vol. 66, n° 5 : 751-771.
- Burgess K. (2014), « Unpacking the diaspora channel in new democracies : When do migrants act politically back home ? », *Studies in Comparative International Development*, n° 49 : 13-43.
- (2018), « States or parties ? Emigrant outreach and transnational engagement », *International Political Science Review*, Vol. 39, n° 3 : 369-383.
- Chauvet L., Gubert F., Jaulin T., Mesplé-Somps S., Smith E. (2017), « Qui sont les électeurs à distance ? Les exemples du Mali, du Sénégal et de la Tunisie », in Chauvet L., Gubert F., Jaulin T., Mesplé-Somps S. (dir.) (2017), *Migrants, acteurs des changements politiques en Afrique?*, Louvain-La-Neuve, De Boeck : 69-85.
- Collard S. (2013), « The expatriate vote in the French presidential and legislative elections of 2012 : A case of unintended consequences », *Parliamentary Affairs*, Vol. 66, n° 1 : 213-233 .
- Collyer M. (2014), « A geography of extra-territorial citizenship. Explanations of external voting », *Migration Studies*, Vol. 2, n° 1 : 55-72.
- Collyer M., Vathi Z. (2007), « Patterns of extra-territorial voting », Working Paper T22, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex.
- Daoudi H. (2017), « Leila Aïchi accuse Bariza Khiari d'être derrière la cabale contre elle », *Atlasinfo*.

fr, 18 mai, https://atlasinfo.fr/exclusif-leila-aichi-accuse-bariza-khiari-d-etre-derriere-la-cabale-contre-elle_a81945.html

Davoux E. (2017), « En finir avec la politique à papa », *Blog Huffington Post Maghreb*, 27 novembre.

Dedieu J.-P., Chauvet L., Gubert F., Mesplé-Somps S., Smith E. (2013), « Les "batailles" de Paris et de New York. Une analyse du comportement électoral transnational des migrants sénégalais en France et aux Etats-Unis », *Revue française de science politique*, Vol. 63, n° 5 : 865-892.

Delmas B. (2017), « Législatives françaises : la bataille de Tunis a commencé », *Le Point Afrique*, 16 février.

Déloye Y., Ihl O. (2008), *L'Acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po.

El Guerrab M. (2016), « La primaire sans Hollande n'a pas de sens : pourquoi je démissionne de la direction du PS », <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1633376-la-primaire-sans-hollande-n-a-pas-de-sens-pourquoi-je-demissionne-de-la-direction-du-ps.html>

----- (2017), *Lettre mensuelle d'information*, n° 3, décembre.

Escobar C., Renelinda A., McCann J. (2015), « Expatriate voting and migrants' place of residence : Explaining transnational participation in Colombian elections », *Migration Studies*, Vol. 3, n° 1 : 1-31.

Fabbiano G. (2016) « "Expats", "installés" et "pionniers" : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie », *Autrepart*, n° 77, pp. 17-33.

Faure B. (2017), « M'jid El Guerrab, portrait d'un opportuniste ordinaire », *Blog Médiapart*, 25 mai.

Fourquet J. (2018), « Le vote de la diaspora française », Fondation Jean Jaurès, 31 octobre, <https://jean-jaures.org/nos-productions/le-vote-de-la-diaspora-francaise>

Garriaud-Maylam J. (2002), « L'apparente désaffection des Français établis hors de France pour le processus démocratique », *Revue politique et parlementaire*, n° 1020-1021 : 196-206.

----- (2004), « La représentation parlementaire des Français de l'étranger : 60 ans d'histoire

mouvementée (1944-2004) », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1029-1030 : 162-175.

----- (2010), « Un pays pionnier. La représentation politique des expatriés en France », in Dufoix S. (dir.), *Loin des yeux, près du cœur. Les Etats et leurs expatriés*, Paris, Presses de Sciences Po : 105-127.

Geisser V. (1997), *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po.

----- (2016), « Une binationalité "à la carte" ? : Pour une sociologie des usages publics de la "ressource binationale" : le cas des Franco-Tunisiens », in Perrin D. (dir.), *La Plurinationalité en Méditerranée occidentale : Politiques, pratiques et vécus*, Aix-en-Provence, IREMAM : 63-83.

Ghayet A. (2017), « L'un des nôtres à l'Assemblée nationale ! », *Aujourd'hui le Maroc*, 12 juin.

Girard E. (2017), « Comment le Maroc a obtenu l'éviction d'une candidate LREM aux législatives (et soutenu M'jid El Guerrab) », *Marianne*, 23 novembre.

----- (2018), « Affaire El Guerrab : un an après les coups de casque, où en est l'enquête ? », *Marianne*, 31 août.

Guarnizo L. E., Portes A., Haller W. (2003), « Assimilation and transnationalism : Determinants of transnational political action among contemporary migrants », *American Journal of Sociology*, Vol. 108, n° 6 : 1211-1248.

Guarnizo L. E., Chaudhary A., Sørensen N. (2017), « Migrants' transnational political engagement in Spain and Italy », *Migration Studies* : 1-42.

Hachimi Alaoui M. (2007), *Les Chemins de l'exil. Les Algériens exilés en France et au Canada depuis les années 1990*, Paris, L'Harmattan.

Hartmann C. (2015), « Expatriates as voters ? The new dynamics of external voting in Sub-Saharan Africa », *Democratization*, Vol. 22, n° 5 : 906-926.

Henni-Moulaï N. (2017), « 9^e circonscription : LREM ou la stratégie du pourrissement », *MeltingBook*, 14 juin, <http://www.meltingbook.com/9e-circonscription-lrem-strategie-pourrissement/>

International IDEA, Instituto Federal Electoral (2007), *Voting from Abroad. The International IDEA Handbook*, Stockholm et Mexico.

- Itzigsohn J., Villacrés D. (2008), « Migrant political transnationalism and the practice of democracy : Dominican external voting rights and Salvadoran home town associations », *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 31, n° 4 : 664-686.
- Jaulin T., Nilsson B. (2015), « Voter ici et là-bas : les Tunisiens à l'étranger depuis 2011 », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 31, n°3-4 : 41-71.
- Jaulin T., Smith E. (2015), « Généralisation et pratique du vote à distance. Les diasporas africaines aux urnes », *Afrique contemporaine*, n° 256 : 11-34.
- Kernalegenn T., van Haute E. (dir.) (2020), *Political Parties Abroad : A New Arena for Party Politics*, Abingdon, Routledge.
- Kernalegenn T., Pellen C. (2020), « En Marche, French expatriates ! The booming emergence of a new political actor among French residents overseas in the 2017 elections », in Kernalegenn, van Haute (dir.) 2020.
- Kernalegenn, Pellen C, Smith E. (2018), « How to make expatriates vote in their home country ? A study of French parties campaigning abroad during 2012 and 2017 French general elections », Communication au 76^e congrès du MPSA, Chicago, 5-8 avril.
- Labat S. (2012), « Les binationaux franco-algériens : un nouveau rapport entre nationalité et territorialité », *Critique internationale*, n° 56 : 77-94.
- Lafleur J.-M. (2013a), *Transnational Politics and the State. The External Voting Rights of Diasporas*, Londres, Routledge.
- (2013b), « La participation politique transnationale des Belges expatriés : un cas d'exportation des divisions ethniques? », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 29, n° 2 : 115-135.
- (2015), « The enfranchisement of citizens abroad. Variations and explanations », *Democratization*, Vol. 22, n° 5 : 840-860.
- Lafleur J.-M., Calderon Chelius L. (2011), « Assessing emigrant participation in home country elections : The case of Mexico's 2006 presidential election », *International Migration*, Vol. 49, n° 3 : 99-124.
- Lafleur J.-M., Sanchez Dominguez M. (2015), « The political choices of emigrants voting in home country elections : A socio-political analysis of the electoral behavior of Bolivian external voters », *Migration Studies*, Vol. 3, n° 2 : 155-181.
- Lamlili N. (2017a), « Algérie : pour Emmanuel Macron, la colonisation est "un crime contre l'humanité" », *Jeune Afrique*, 15 février.
- (2017b), « Les soutiens d'Emmanuel Macron au Maroc boycottent la candidature de Leila Aïchi aux législatives », *Jeune Afrique*, 15 mai.
- Lefébure A. (2017a), « Bisbille entre les candidats PS et LR à la 9^e circonscription des Français de l'étranger », *Huffpost Maroc*, 1^{er} juin.
- (2017b), « Les 10 enjeux de la visite d'Emmanuel Macron au Maroc », *HuffPost Maroc*, 15 juin.
- Le Page R., Tabouret-Kelleer A. (1985), *Acts of Identity. Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- López-Guerra C. (2005), « Should expatriates vote ? », *Journal of Political Philosophy*, Vol. 13, n° 2 : 216-234.
- Macé C. (2017), « Au Maroc, les "marcheurs" se font frondeurs », *Libération*, 17 mai.
- Maisterra P. (2017), « Législatives Français de l'étranger : Frédéric Elbar, le candidat "indépendant" », *medias24*, 2 février, <https://www.medias24.com/MAROC/NATION/POLITIQUE/170534-Legislatives-Francais-de-l-etranger-Frederic-Elbar-le-candidat-independant.html>.
- Maus D. (2012), « Le cadre institutionnel de la diplomatie parlementaire », *Parlement(s)*, n° 17, Vol. 1 : 14-36.
- Nohlen D., Grotz F. (2000), « External voting. Legal framework and overview of electoral legislation », *Boletin Mexicano de Derecho Comparado*, Vol. xxxiii, n° 99 : 115-145.
- Ollivier T. (2017) « "En marche Maroc": les Marocains qui tombent sous le charme d'Emmanuel Macron », *Tel Quel*, 1^{er} janvier, http://telquel.ma/2017/01/01/les-marocains-tombent-charme-macron_1529060
- Østergaard-Nielsen E., Ciornei I. (2018), « Political parties and the transnational mobilisation of the emigrant vote », *West European Politics*, Vol. 42, n° 3 : 618-644.

- Ould Khettab D. (2017a), « A Alger, Emmanuel Macron veut être le candidat de l'avenir », *Jeune Afrique*, 14 février.
- (2017b), « Présidentielle en France : pour qui votent les Français d'Algérie ? », *Jeune Afrique*, 13 avril.
- Owen D. (2011), « Transnational citizenship and the democratic State : Modes of membership and voting rights », *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, Vol. 14, n° 5 : 641-663.
- Pellen C. (2013), « A la conquête de l'Amérique. La campagne des élections législatives dans la première circonscription des Français de l'étranger », *Revue française de science politique*, Vol. 63, n° 6 : 1137-1162.
- (2015), « L'invention de l'électeur Français de l'étranger : les logiques de la construction d'une citoyenneté extra-territoriale "active" en France », communication au 13^e congrès de l'AFSP, Aix en Provence, 22-24 juin.
- (2017) « Représenter les expat' à l'Assemblée. La prise de rôle parlementaire des détenteurs d'un mandat inédit », communication au 14^e congrès de l'AFSP, Montpellier : 20.
- Peltoniemi J. (2018), « Transnational political engagement and emigrant voting », *Journal of Contemporary European Studies* : 1-19.
- Perrin D. (2016), « Entre pragmatisme et suspicion : le droit face à la double nationalité au Maghreb », in Perrin D. (dir.), *La Plurinationalité en Méditerranée occidentale : Politiques, pratiques et vécus*, Aix-en-Provence, IREMAM : 41-62.
- Raulin N. (2017), « M'jid El Guerrab, un député entre blessures et coups », *Libération*, 15 septembre.
- Renahy N. (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards Sociologiques*, n° 40 : 9-26.
- Retière J.-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63 : 121-143.
- Rhodes R., Harutyunyan A., 2010, « Extending citizenship to emigrants. Democratic contestation and a new global norm », *International Political Science Review*, Vol. 31, n° 4 : 470-493.
- Rubio-Marín R. (2006), « Transnational politics and the democratic nation-state : Normative challenges of expatriate voting and nationality retention of emigrants », *New York University Law Review*, Vol. 81, n° 1 : 101-131.
- Savage T. (2017), « Les "marcheurs" marocains à la reconquête de la 9^e circonscription », *Tel Quel*, 28 octobre., https://telquel.ma/2017/10/28/les-marcheurs-marocains-reconque%CC%82te-9e-circonscription_1566440
- Segaunes N. (2017), « Députés des Français de l'étranger : l'art du grand écart », *L'Opinion*, 7 septembre.
- Semo M. (2017), « Emmanuel Macron au Maroc pour "une visite personnelle" », *Le Monde*, 13 juin.
- Smith E. (2015), « Sénégal, la diaspora fait-elle l'élection? », *Afrique contemporaine*, n° 256 : 51-72.
- (2019), « Le Front national sous les tropiques : "héliofrontisme" de retraités français au Maroc et au Sénégal », communication au 15^e congrès de l'AFSP, Bordeaux, 2 juillet.
- Tab S. (2014), *Les Elus français d'origine maghrébine et la représentation politique*, Paris, L'Harmattan.
- Tintori G. (2011), « The transnational political practices of "Latin American Italians" », *International Migration*, Vol. 49, n° 3 : 168-188.
- Turcu A., Urbatsch R. (2015), « Diffusion of diaspora enfranchisement norms. A multinational study », *Comparative Political Studies*, Vol. 48, n° 4 : 407-437.
- N. B. : Sauf précision, les adresses des sites internet cités dans ce volume ont été vérifiées en avril 2020.**